

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	2
I. CHRONIQUE D'UNE RUPTURE ANNONCÉE	10
1.1 La désignation des hommes de la mer.....	10
1.2 Les principaux termes liés à la flibuste	13
1.3 Aux sources de l'histoire flibustière.....	14
1.4 Aspects géopolitiques, économiques et humains	16
1.4.1 Origines de la flibuste	16
1.4.2 Les flibustiers et la Réforme.....	18
1.4.3 Un paradoxe juridique : la lettre de marque.....	20
1.4.4 Âge d'or et décadence de la flibuste	22
II. LE RÉCIT FLIBUSTIER.....	25
2.1 Contexte d'émergence du texte	26
2.2 Alexandre-Olivier Exquemelin	28
2.3 L'Histoire des aventuriers	30
2.4 La problématique du manuscrit absent	33
2.4.1 Les œuvres perdues.....	34
2.4.2 La « thèse mystificatrice » du docteur Pignet	36
2.4.3 Le faux : <i>Cahiers de Le Golif, dit Borgnefesse, capitaine de la flibuste</i>	37
2.5 Procédés d'écriture	40
2.5.1 Le témoignage.....	41
2.5.2 L'abordage de la fiction	44
2.5.2.1 La narration : portraits et omniscience	47
2.5.3 Les amorces du mythe	52
2.5.3.1 Le flibustier à la marge du monde.....	52
2.5.3.2 Le matériel et le spirituel, le commun et le sublime	58
CONCLUSION : LA RÉCUPÉRATION DE LA MARGE.....	61
Flibuste, utopie et anarchisme	61
BIBLIOGRAPHIE.....	65

Introduction

Si la flibuste est un phénomène historique avéré par des sources matérielles, ses représentations dans l'imaginaire collectif font bien souvent l'objet « d'amalgames paradoxaux¹ » (également décelables dans les « romans de piraterie ») : la zone obscure qui marque la frontière entre réalité historique et fiction littéraire semble stimuler la cristallisation d'une figure intemporelle et mythique du flibustier. Le quotidien effectivement rude et périlleux de cette population est sublimé dans les représentations pour évoluer selon deux tendances : d'une part, l'acteur souvent anonyme voit son statut transcendé dans une dynamique d'héroïsation et, d'autre part, la flibuste devient l'objet d'une culture populaire. Idéalisation et vulgarisation représentent donc les deux principaux modes d'appropriation, non-exclusifs l'un de l'autre, de la figure complexe du flibustier. L'absence d'univocité, l'omniprésence d'un espace indistinct entre le réel, son expérience et sa narration font du flibustier une figure ambivalente ; ambivalence sociale entre le « gueux de mer² » et « l'ange noir de l'utopie³ », générique entre le discours historique et les productions d'imagination, géographique entre la métropole et la périphérie insulaire, ...

L'image d'Épinal dont jouit la figure du flibustier, et par extension celle du pirate, du corsaire ou du forban, se matérialise par des médiums divers à travers les siècles ; littérature, théâtre, arts visuels puis bande dessinée, cinéma et jeux vidéo ont exploité et modelé une matière pour en faire un objet sensationnel. Cette dynamique d'appropriation esthétique – en passant par certaines particularités psychologiques et idéologiques – de la figure du flibustier investit naturellement les représentations et nourrit une image qui, rapidement figée, nous renvoie aux pavillons noirs, abordages et actes de cruauté, chasses aux trésors, barils de rhum et autres marronnages sur des îles désertes aux eaux émeraudes. Notre intention n'est pas de proposer une liste exhaustive des lieux communs du mythe de la flibuste, que le romantisme du XIX^e siècle ou *L'Île au trésor* ont entérinés, mais d'évoquer la manière dont un de ses textes fondateurs, *l'Histoire des aventuriers* (1686), attribué à Alexandre-Olivier Exquemelin, a pu proposer un terreau favorable pour un certain nombre de traits liés à l'émergence de ce mythe.

¹ JORRAND, Sophie, « Avant-propos », dans Berton-Charrière, D., Jorrand, S. et Vénuat, M. (dir.), « Témoigner : flibuste, piraterie et autres courses : de la Renaissance aux Lumières », dans *Cahiers de l'équipe de recherche sur la Réforme et la Contre-Réforme*, n° 11, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2015, p. 7.

² LAPOUGE, Gilles, *Les pirates. Forbans, flibustiers, boucaniers et autres gueux de mer*, Paris, Phébus, 1987.

³ LE BRIS, Michel, « Préface », dans Defoe, D., *Histoire générale des plus fameux pirates*, t. II, *Le grand rêve flibustier*, Paris, Phébus, 1990, p. 35.

Notre corpus est constitué d'un texte doublement intéressant dans le cadre de notre étude puisqu'il représente à la fois un document de référence historique pour le monde flibustier et, parallèlement, fait office de point d'ancrage de la fondation du mythe : publiée en France en 1686, l'*Histoire des aventuriers* est un récit qui s'attache principalement à la description de l'île de la Tortue et du quotidien de la flibuste. Personnage obscur dont l'identité n'est pas certaine, Exquemelin serait chirurgien, protestant et français ; effectivement présent à bord d'expéditions flibustières, il se présente donc comme un témoin de premier choix relativement aux événements qu'il raconte. Ce texte permet d'éclairer les processus de création mythique de la figure du flibustier : favorisé par la fictionnalisation romanesque du monde des aventuriers, le mythe de la flibuste repose, et particulièrement chez Exquemelin, sur une figure double. D'un côté, l'auteur met en scène un individu flibustier libertaire et de l'autre l'acteur d'une fraternité rebelle, celle des « frères de la côte », qui met en échec les traditions sociales du Vieux Monde. Il s'agit ici d'un mécanisme de « transcendance de l'individuel⁴ » par le collectif, idéal dont les valeurs simples, comme le partage, le courage et le sens de l'honneur, réunissent les hommes autour d'un destin commun. L'*Histoire des aventuriers* semble illustrer la dynamique ambivalente que l'on propose d'attacher à ces aventuriers :

Ils [les flibustiers] s'abandonnent aussi volontiers au travail qu'aux plaisirs, également endurcis à l'un et sensibles à l'autre, passent en un moment dans les conditions les plus opposées, car on les voit tantôt riches, tantôt pauvres, tantôt maîtres, tantôt esclaves, sans qu'ils se laissent abattre par leurs malheurs ni qu'ils sachent profiter de leur prospérité⁵.

Se pose donc la question essentielle du témoignage : qui est confronté à l'expérience flibustière, qui la rapporte et comment le récit qui en résulte est-il articulé ? Ces questions nous renvoient à des difficultés supplémentaires : non seulement la subjectivité du témoin doit être prise en compte car elle oriente le discours, mais de plus, peu de personnes souhaitaient être impliquées de près ou de loin dans des « activités de déprédations maritimes⁶ », pour des raisons évidentes d'exposition judiciaire. La figure du flibustier se construit donc sur des silences qui ne rendent que plus ambivalentes ses représentations dans l'imaginaire collectif, au XVII^e siècle

⁴ OUELLET, Réal et VILLIERS Patrick, « Introduction », dans Exquemelin, A.-O., *Histoire des aventuriers flibustiers*, Ouellet, R. et Villiers, P. (éd.), Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2002, p. 38.

⁵ EXQUEMELIN, Alexandre-Olivier, *Histoire des aventuriers flibustiers*, Ouellet, R. et Villiers, P. (éd.), Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2002, p. 176.

⁶ JORRAND, Sophie, *op. cit.*, p. 5.

comme aujourd'hui ; cette inconstance, voire cette inconsistance, en fait un objet d'étude continuellement renouvelable :

[...] Toute approche des pirates s'apparentera moins à la lecture d'un manuscrit qu'à celle d'un palimpseste. Le déchiffrement de leurs tribulations doit s'opérer sur deux portées : au-dessous du texte où les archives ont consigné le procès-verbal de leurs vilenies, il est un autre texte disparu et c'est là que s'étalait le chiffre de l'énigme. [...] Si la terre a beaucoup glosé sur leurs exploits, les pirates ont fort peu ou fort mal parlé. Leur course se développe dans un formidable silence. Elle se défait à mesure qu'elle se fait et sa mémoire est déplorable. La nature du flibustier n'est pas bavarde, son discours est un discours en creux, une absence de discours, le dialogue de plusieurs mutismes. [...] La litote est la condition de leur survie et s'ils parlent, leurs paroles sont inaudibles : règlements intérieurs de leurs « fraternités », blasphèmes lancés au moment que la corde leur serre le cou, trébuchantes confidences ou chapelets d'injures. [...] Si l'on tient à recomposer le discours que la piraterie tient sur elle-même, on le fera comme on exhume une langue ensevelie, à partir de quelques graphes, sur des tablettes effritées⁷.

Les sources écrites de la flibuste sont donc problématiques en soi ; l'enjeu de ce travail de mémoire est d'échantillonner certains traits propres au monde de la flibuste, autant au niveau des données historiques qu'à celui de la dimension littéraire, et de les articuler afin de mettre en évidence la manière dont ces traits ont pu amorcer le processus de mythification de notre figure.

Évidemment, les contemporains, eux, se sont laissé séduire par les représentations héroïques que le texte [*l'Histoire des aventuriers*] proposait à leur admiration et à leurs rêves, sans chercher à évaluer la part de l'hyperbole, voire de l'excès poussé jusqu'à l'invraisemblable, dans le discours. C'est assurément qu'ils ne pouvaient soupçonner la présence en eux des démons que la lecture des exploits des flibustiers endormait ou même exorcisait à leur insu. La mythification, en effet, n'est perçue comme telle qu'*a posteriori*, lorsque intervient un regard, une esthétique, des fantasmes et des valeurs autres, même si le mythe n'a rien perdu de son efficace au fil du temps, sa fonction cathartique échappant à la conscience⁸.

La nature dichotomique du flibustier de papier est donc présentée comme le dénominateur commun entre divers acteurs d'une société de classes qui souhaitent renégocier l'ordre établi. Or, il nous semble que *l'Histoire des aventuriers* concrétise la rencontre du

⁷ LAPOUGE, Gilles, *op. cit.*, p. 20-21.

⁸ MOTHEUX (LE), Geneviève, « Histoire des Aventuriers qui se sont signalés dans les Indes. Les raisons d'un mythe », *Astrolabe, Centre de recherche sur la littérature de voyage*, Université Clermont Auvergne, Juillet-Août 2008, p. 1.

factuel historique et de l'imaginaire ou du remplissage du vide laissé par des sources perdues, avortées ou négligées. Pourtant, historiens, lexicographes, encyclopédistes, naturalistes et cartographes ont généreusement exploité à des fins scientifiques certaines données de ce mystérieux ouvrage dont la nature oscille entre l'encyclopédie et le roman. Effectivement, sa filiation a longtemps été discutée et les doutes soulevés sont appuyés par l'étrange odyssee de publication et de réédition, les procédés d'écriture inconstants et les nombreuses références invérifiables qui constituent l'*Histoire des aventuriers*⁹. La mise en abyme des sources concrétise un jeu de piste vertigineux et labyrinthique qu'une lecture univoque est incapable de saisir :

Le roman de mer et le récit fait par les marins sous le sceau de l'exactitude réglementaire, dans le journal de bord, ne sont jamais très lointains l'un de l'autre. [...] Ce journal contient à l'évidence, en germe, les ingrédients d'un roman, la toile de fond et les péripéties : on a l'impression que les romanciers de ce genre ont pour carnet ces textes variés, qui, en eux-mêmes, qu'ils soient le reflet parfois d'extraordinaires aventures et le plus souvent d'une routine fort terne, n'ont rien de romanesque dans leur objet comme dans leur forme. Le roman maritime peut certes s'appuyer sur une structure fictionnelle différente, et inventer de toutes pièces une situation et des personnages, mais cette espèce de modèle plus ou moins implicite suggère au roman une trame narrative, celle des aventures racontées au jour le jour dans l'ordre chronologique. C'est ainsi que l'on peut passer du récit de marins au roman maritime¹⁰.

Malgré la part importante d'imagination qui alimente ce type de récits, il semble donc que la présence d'une source primaire soit indispensable non seulement à la production du discours maritime mais également à sa légitimation.

⁹ Ces caractéristiques ne sont pas propres au seul texte d'Alexandre-Olivier Exquemelin ; le texte de Raveneau de Lussan, *Le Journal du voyage fait à la mer du Sud, avec les flibustiers de l'Amérique*, publié en 1689, est le dernier témoignage imprimé, et peut-être écrit par un flibustier français avant que la pratique ne devienne illégale pour les Français. En effet, la flibuste étant interdite à cette époque, les aventuriers, perdant toute forme de légitimité face à l'autorité, poursuivent leurs activités de course en toute indépendance ; derrière la part d'imagination qui constitue ce type de récits, il peut sembler pertinent d'aligner le texte au contexte de production, notamment dans le processus de création d'un mythe libertaire, d'indépendance et de défiance des autorités.

L'*Histoire générale des plus fameux pirates*, traduite de l'œuvre anglaise *A general History of the Pyrates* (1724), signée par un certain Charles Johnson, pseudonyme du célèbre Daniel Defoe, semble condenser tous les traits mythiques attachés à la figure du pirate, pour en faire une véritable utopie nommée *Libertalia*, société heureuse d'égalité totale. Malgré la dimension fabuleuse que cela évoque, il est nécessaire de reconnaître le travail colossal de documentation que représente une telle entreprise ; le texte et l'auteur étant ici particulièrement connus et étudiés, il est possible d'accéder aux « sources de la source », comme le journal de bord, et ainsi d'observer une continuité entre les données historiques et leur mise en récit fictive.

¹⁰ GANNIER, Odile, *Le roman maritime. Émergence d'un genre en Occident*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2011, p. 11-12.

Les dichotomies constitutives du flibustier romanesque ne feraient-elles pas de celui-ci le témoin d'une transition entre deux âges, non pas par le contenu de son discours, mais par son refus de la société, incarnant ainsi une critique de son contexte historique de production ? Dans *l'Histoire des deux Indes*, le portrait dressé des flibustiers est plutôt sombre et négatif. Pourtant, on y décèle un ton qui, s'il n'est pas celui de la fascination, reconnaît l'ambiguïté stimulante de cette figure :

Veut-on remonter aux sources de cette révolution, on verra que les flibustiers avaient vécu dans les entraves des gouvernements européens. Le ressort de la liberté, comprimé dans les âmes depuis des siècles, eut une activité incroyable et produisit les plus terribles phénomènes qu'on ait encore vus en morale. Les hommes inquiets et enthousiastes de toutes les nations se joignirent à ces aventuriers au premier bruit de leur succès. L'attrait de la nouveauté, l'idée et le désir des choses éloignées, le besoin d'un changement de situation, l'espérance d'une meilleure fortune, l'instinct qui porte l'imagination aux grandes entreprises, l'admiration qui mène promptement à l'imitation, la nécessité de surmonter les obstacles où l'imprudence a précipité, l'encouragement de l'exemple, l'égalité des biens et des maux entre des compagnons libres ; en un mot, cette fermentation passagère que le ciel, la mer, la terre, la nature et la fortune avaient excitée dans des hommes tour à tour couverts d'or et de haillons, plongés dans le sang et dans la volupté, fit des flibustiers un peuple isolé dans l'histoire, mais un peuple éphémère qui ne brilla qu'un moment¹¹.

Les flibustiers ne sont généralement pas les héros aux valeurs positives, ennemis de l'absolutisme, protecteurs du « citoyen commun » qu'ont pu incarner d'autres personnages du roman d'aventure ; ils sont davantage des monstres contradictoires produits par une machine politique puis historique et littéraire qui semble décidément les dépasser. Ils n'en demeurent pas moins des témoins qui réagissent, par quelques murmures et de nombreux gestes, à une société d'ordres qu'ils semblent refuser. Cette lecture pourrait ouvrir à la figure du flibustier une dimension lui permettant de dépasser la simple logique oppositive des traits qui lui sont communément imputés, hérités du terme général de *pirate*.

La piraterie est l'un des plus vieux métiers du monde puisqu'elle coexiste avec la découverte de la navigation ; son étymologie, du grec *peiratein*¹², « saisir violemment »,

¹¹ RAYNAL, Guillaume-Thomas, « flibustiers », dans Raynal, G.-T., *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, édition critique, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2010, <http://ottaviani.chez.com/diderot/dhdi.htm#flibustiers> (consulté le 15. 10. 2017).

¹² JORRAND, Sophie, *op. cit.*, p. 13.

témoigne de la dimension brutale de sa pratique. Sophie Jorrand insiste sur la nature générique du terme et sur l'omniprésence géographique et historique de cette réalité :

Les frontières ne préoccupent guère la piraterie, qu'elles soient géographiques ou chronologiques, puisqu'elle concerne toutes les époques, et tous les continents, de l'Antiquité au XXI^e siècle, passant, en fonction de la situation et de la période, de la Méditerranée à la Caraïbe, de la mer de Chine au golfe de Guinée et à la Corne de l'Afrique¹³.

La flibuste¹⁴ quant à elle, en tant que sous-catégorie de la piraterie, est plus spécifiquement bornée spatialement et temporellement : le phénomène est généralement circonscrit à la zone caraïbe entre le XVI^e et le XVIII^e siècle et son âge d'or s'étendrait des années 1670 à 1690¹⁵. Le flibustier bénéficie théoriquement d'une lettre de marque délivrée expressément par l'amirauté ou par une institution royale équivalente : ce document légitime les attaques et les prises qui en résultent auprès de la puissance à laquelle l'expédition est attachée¹⁶. La distinction entre flibustier et pirate relève donc de la possession ou non dudit document officiel, à savoir d'une administration juridique dans un contexte géopolitique tendu ; les puissances d'Europe occidentale rivalisent sur mer et sur terre pour étendre leurs possessions territoriales et commerciales dans l'Amérique coloniale. Contrairement à la marine officielle, la flibuste repose sur un partage entre fonds royaux et fonds privés, ce qui fait d'elle un outil stratégique à moindre frais pour la couronne¹⁷.

Techniquement, la frontière juridique et lexicale entre la légalité flibustière et l'illégalité pirate semble donc claire ; cependant, dans la pratique, les cas ambigus sont très courants. En effet, dans un contexte agité où les guerres entre puissances européennes se succèdent, les flibustiers redoutent la paix. La fin ratifiée du conflit ne leur laisse que peu d'options : abandonner la course pour retourner à une condition potentiellement misérable sur terre, ou passer dans l'illégalité en se faisant pirate, au risque d'être pendus¹⁸. De plus, les expéditions maritimes ne disposent pas de moyens de communication avec la réalité terrestre, ce qui induit

¹³ *Ibid.*

¹⁴ L'origine du mot pose problème et l'on hésite généralement entre deux étymologies : le terme hollandais *vrijbuitter*, littéralement « coureur des mers, libre butineur », et le terme anglais *frebeter* (1570) ou *flibutor* (1587). J.-P. Moreau privilégie l'origine anglaise, et précise en note que les dictionnaires hollandais-français et les dictionnaires de marine du XVII^e siècle indiquaient déjà une origine anglaise pour ce mot. MOREAU, Jean-Pierre, *Pirates. Flibuste et piraterie dans la Caraïbe et les mers du sud (1522-1725)*, Paris, Tallandier, 2006, p. 19-20.

¹⁵ *Ibid.*, p. 101.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ JORRAND, Sophie, *op. cit.*, p. 15-16.

¹⁸ MOREAU, Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 163-164.

potentiellement qu'un équipage passe dans l'illégalité sans en avoir conscience. Il semble donc intéressant de se pencher sur ce qui motive ces hommes à courir la mer ; derrière le fantasme aventurier se cachent bien souvent des malheureux sans le sou, une petite noblesse déshéritée ou des fugitifs qui n'ont plus rien à espérer de la vie sur terre sinon la prison ou le gibet.

La première partie du présent travail propose une exploration de ces aspects historiques et humains annonçant, au travers de multiples données ambiguës, une approche de la rupture ; dans la seconde partie, nous proposerons une série de clés de lecture, à des échelles variables, qui tend à montrer que la figure littéraire du flibustier hérite des carences historiques tout en s'épanouissant, notamment dans l'*Histoire des aventuriers*, à travers la fictionnalisation et le romanesque. Le flibustier exquemélien est ainsi présenté comme la concrétisation d'un mythe en gestation.

Flibuste et piraterie, qui sont généralement traitées conjointement, ne sont pas des objets ignorés des études littéraires et historiques. Plusieurs volumes ont été publiés ces dernières années, notamment par des chercheurs de l'Université de la Réunion¹⁹, de Clermont-Ferrand²⁰ (Université Blaise Pascal) et de Paris-Sorbonne²¹ (Centre de recherches sur la Littérature des Voyages) sous la direction de Guilhem Armand, Sophie Jorrand, Danièle Berton-Charrière, Sylvie Requemora et Sophie Linon-Chipon. Tournant le dos aux approches traditionnelles de ces topiques, jugées généralisantes et eurocentristes²², ces études proposent d'approcher sources et problématiques maritimes selon un angle différent : l'imaginaire lié à la flibuste, relevant d'un « inconscient collectif²³ », serait déchiffrable grâce à la multiplication des clés de lecture dont dispose le chercheur. Il s'agit ici de coupler aux études littéraires des données civilisationnelles, historiques ou anthropologiques afin de cerner dans son entier l'axe du témoignage²⁴. Réal Ouellet et Patrick Villiers, en établissant, introduisant et annotant leur édition du l'*Histoire des aventuriers*²⁵, concrétisent un document extrêmement riche, tant au niveau de la contextualisation, des pistes de lectures que de la documentation sur les processus

¹⁹ ARMAND, Guilhem (dir.), *Tempêtes, naufrages et pirates dans l'océan Indien : accidents réels ou péripéties fictives ?* Travaux et documents, n° 39, Université de la Réunion, 2011.

²⁰ BERTON-CHARRIÈRE, Danièle, JORRAND, Sophie, VÉNUAT, Monique (dir.), *op. cit.*

²¹ REQUEMORA, Sylvie et LINON-CHIPON, Sophie (dir.), *Les Tyrans de la mer : pirates, corsaires et flibustiers*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, et Québec, Septentrion, 2002.

²² ARMAND, Guilhem, « Avant-propos », dans Guilhem, A., *op. cit.*, p. 5.

²³ *Ibid.*, p. 8.

²⁴ *Ibid.*, p. 5.

²⁵ EXQUEMELIN, Alexandre-Olivier, *op. cit.*

éditoriaux du texte à la fin du XVII^e siècle ; ce colossal travail de fond témoigne d'une érudition éclairante qui ouvre un champ d'analyse d'une générosité exceptionnelle.

Pour les ouvrages historiques, notons notamment les précieux travaux de Jean-Pierre Moreau²⁶, Paul Butel²⁷ et Michel-Christian Camus²⁸ qui, avec une méthode scrupuleusement historienne, proposent un tableau précis de ce qu'offrent concrètement les sources de la flibuste.

Gérard A. Jaeger²⁹ propose une vaste bibliographie sur les aventuriers de la mer bénéficiant d'analyses littéraires fort pertinentes ; bien que datant quelque peu, ses ouvrages documentent la mythification littéraire et picturale du « piratage » et de la flibuste. Odile Gannier³⁰ théorise quant à elle l'histoire du roman maritime en soulignant le fait que la littérature en question pose problème : bien qu'elle parle du roman maritime comme d'un genre émergent en Occident, l'auteure ne cesse de rappeler l'inscription marginale de celui-ci dans l'histoire de la création littéraire. Si le succès éditorial et la fidélité du public suffisent à concevoir un genre, le roman maritime n'apparaît pas dans la liste canonique de la littérature classique. Le refus des pensées totalisantes et la suppression de la hiérarchie des savoirs donnent de l'importance aux sujets d'études jusqu'alors ignorés, revalorisant ainsi les marges dans lesquelles s'inscrit le roman maritime. Une telle approche de cette littérature constitue donc un objet de rupture au même titre que l'acteur dont il est question, mettant ainsi en échec les modèles de références classiques de la tradition intellectuelle occidentale.

²⁶ MOREAU, Jean-Pierre, *op. cit.*

²⁷ BUTEL, Paul, *Les Caraïbes au temps des flibustiers*, Paris, Aubier Montaigne, 1982.

²⁸ CAMUS, Michel-Christian, *L'île de la Tortue au cœur de la flibuste*, Paris, L'Harmattan, 1997.

²⁹ JAEGER, Gérard A., *Pirates, flibustiers et corsaires, histoire et légendes d'une société d'exception*, Avignon, Aubanel, 1987.

³⁰ GANNIER, Odile, *op. cit.*



I. Chronique d'une rupture annoncée

1.1 La désignation des hommes de la mer

Si le flibustier incarne une figure ambivalente, il est nécessaire de décomposer en différents niveaux les amorces de cette représentation complexe. Aujourd'hui, les rapports entre la langue et la réalité ne semblent pas toujours adéquatement calibrés lorsque l'on parle de flibustier, de corsaire, de forban, de boucanier ou même d'aventurier. Or, ce flou lexical ne concerne vraisemblablement pas le seul lecteur du XXI^e siècle ; en effet, la question de la fidélité des locuteurs à la réalité des faits historiques et socio-culturels se pose aussi – et surtout – pour les époques où la « locution métaphorique *escumeurs de mer*³¹ », entre autres, est d'actualité.

L'étude de dictionnaires du XVII^e siècle et du début du XVIII^e siècle rend saillant ce flou lexical et semble alimenter l'idée que la langue est l'un des moteurs de l'impalpabilité de la figure du flibustier. Isabelle Turcan propose une traversée des dictionnaires du XVII^e siècle, de Jean Nicot à l'Académie française, en s'intéressant à des entrées telles que *flibustier*, *pirate*, *corsaire*, *écumeur de mer* etc. L'auteure présente d'abord le *Thresor* (1606) de Nicot comme le vecteur originel de la cristallisation synonymique du trio *pirate*, *escumeur de mer*, *corsaire*, à savoir :

Coursaire, m. penac. Est celui qui exerce la depredation sur la mer, *Pirata*, qui vient de ce mot Grec péiratês. On l'appelle aussi Escumeur de mer. Il se fait du mot Cours prins pour expedition piratique, et se prend tousjours en mauvaise part, pour un larron de mer. L'Espagnol et l'Italien disants l'un *Cossario*, l'autre *Corsario*, et en usent ainsi³².

Malgré les mêmes emplois synonymiques chez Richelet et Furetière, Isabelle Turcan souligne la distinction implicite entre une classe de définition générique du mot *corsaire* et ses

³¹ TURCAN, Isabelle, « Les corsaires et flibustiers de la lexicographie française » dans Requemora, S., Linon-Chipon, S., *op. cit.*, p. 13.

³² NICOT, Jean, *Thresor de la langue françoise...*, 1606 (dans l'édition Reprint de Paris, Le temps), cité dans TURCAN, Isabelle, *op. cit.*, p. 15. Richelet (1680) et Furetière (1690) reprennent la même « trilogie » que Nicot et définissent les termes susmentionnés comme synonymes et relatifs, mais y insèrent des données supplémentaires qui éveillent notre intérêt : « [...] de fait, deux niveaux de lecture implicite sont alors en œuvre dans ces formulations, le premier signifiant qu'il y a plusieurs sortes différentes de corsaires et que, dans ce cas, les corsaires ne sont pas l'équivalent des pirates, le second qu'il existe des documents officiels permettant de distinguer les différentes catégories de corsaires, ce qui, tout en neutralisant partiellement l'équivalence des trois termes *pirates*, *corsaires* et *écumeurs de mer*, quand on connaît le détail des lettres de marque propres à la course en mer, établit d'office une distinction fonctionnelle entre les termes qui sont de purs et simples synonymes et ceux qui, définissant sur un plan générique, permettent d'introduire un emploi spécifique. » *Ibid.*, p. 16-17.

utilisations apparemment plus spécifiques, bien que mal définies, notamment pour l'entrée *flibustier* chez Furetière : « s. m. Terme de Marine. C'est un nom qu'on donne aux Corsaires ou Aventuriers qui courent les mers des Antilles & de l'Amérique. Ce qui vient de l'Anglois *flibuster*, qui signifie Corsaire³³. » Nous observons qu'en plus de la relative imprécision lexicographique, un certain désintérêt est manifesté pour ce lexique spécifique ; l'un découle-t-il de l'autre ou avons-nous affaire à une ignorance volontaire ? Les occurrences des termes qui nous intéressent semblent être de la même nature au XVIII^e siècle³⁴ ; dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, les auteurs héritent de l'insuffisance du discours sur la flibuste, selon la logique d'association synonymique³⁵, qui a marqué le XVII^e siècle.

Les observations d'Isabelle Turcan nous mènent à un constat préliminaire essentiel quant à la manière de désigner le flibustier et autres hommes de la mer comme figures de la rupture entre deux réalités ; flibustiers, aventuriers, forbans, corsaires, pirates ou boucaniers entérinent les « oppositions essentielles entre langue commune et langue technique³⁶ ». De plus, l'espace hors normes qui sépare le domaine de l'oral de celui de l'écrit, qui plus est lorsque les sources exploitées sont des dictionnaires du XVII^e siècle, représente un « témoin partiel, parfois même partial, des réalités historiques³⁷ ». Les silences qui ponctuent l'univers de la flibuste arrivent au moment même où il s'agit de nommer ses acteurs, et l'origine du mutisme, volontaire ou pas, demeure aussi mystérieuse que stimulante :

Serait-ce à dire que le terme [flibustier] [...] n'était pas vivant ou peu ? d'usage restreint ou proscrit puisque correspondant à une catégorie de la société peu honorable, car trop marginale ? peut-on se contenter d'admettre une simple négligence de travail, un pur oubli de la part des académiciens³⁸ ?

L'étude des zones obscures de la démarche des lexicographes de l'époque soulève la question des sources de la source ; bien que dans la quasi-totalité des cas cités ici, aucune référence ne soit clairement évoquée par les auteurs, il est intéressant de mentionner la

³³ FURETIÈRE, Antoine, *Dictionnaire universel...*, 1690, cité dans TURCAN, Isabelle., *op. cit.*, p. 32. Nicot n'intègre pas l'entrée du mot *flibustier* dans son dictionnaire. Selon Isabelle Turcan, son apparition n'est située *a priori* que dans la seconde moitié du XVII^e siècle, (*cf.* les datations du TLF : 1666 pour *flibustier*. TURCAN, Isabelle, *op. cit.*, p. 23.) Il semble alors surprenant que Richelet omette de le mentionner, tout comme le fait le dictionnaire de l'Académie (1694).

³⁴ *Ibid.*, p. 25.

³⁵ *Ibid.*

³⁶ *Ibid.*, p. 23.

³⁷ *Ibid.*

³⁸ *Ibid.*, p. 25.

définition de *boucaner*, *boucaniers*³⁹ qu'insère Gilles Ménage dans son *Dictionnaire étymologique ou Origines de la langue française* (1694). Chose rare, le grammairien ne fait pas que signaler explicitement sa source, il l'identifie et l'attribue à Exquemelin⁴⁰. La corrélation observable entre le discours descriptif produit par les acteurs de la flibuste (en l'occurrence par le biais des boucaniers⁴¹) et le discours scientifique ou académique produit par un locuteur apparemment étranger à cette réalité retient notre attention ; le sujet devient l'unique source du savoir sans que sa fiabilité soit discutée. Or, ce genre de télescopes pourrait participer à la postérité de ces définitions flottantes.

L'opposition majeure entre la manière dont se nommaient les hommes de la mer et les dénominations qu'ont retenues et que leur ont attribuées les terriens, « de simples usages synonymiques, faciles et trompeurs⁴² », semble donc avoir investi le lexique au profit des seconds ; de fait, et proportionnellement, les hommes de la mer n'ont que très peu pris la parole, contrairement aux grammairiens et autres romanciers. En plus des carences informationnelles et des facilités d'usage certaines, peut-on supposer, comme Isabelle Turcan, que le flibustier ait fait l'objet d'une désinformation politique ? Sans pouvoir ici affirmer ou infirmer cette assertion, on peut notamment souligner l'usage récurrent du terme *aventurier* dans le texte d'Exquemelin alors que le terme *flibustier* n'apparaît qu'épisodiquement, du moins dans la première édition de 1686. On peut supposer une volonté de présenter un texte « politiquement correct », ce que la flibuste n'était pas vraiment dans les représentations (ni systématiquement dans les faits), et que l'on ait préféré utiliser le terme *aventurier* à celui de *flibustier*. Cette supposition illustre clairement le rôle décisif de la dénomination spécifique des hommes de la mer et de l'impact des termes choisis sur la perception que l'on a de ses sujets.

³⁹ « Certains Indiens naturels des Antilles nommés Caraïbes, ont accoutumé, lorsqu'ils font des prisonniers de guerre, de les couper en pièces, & de les mettre sur des manieres de clayes, sous lesquelles ils font du feu. Ils nomment ces clayes *barbacoa*, & le lieu où elles sont, *boucan*, & l'action *boucaner*, pour dire rôtir & fumer tout ensemble. C'est de là que nos Boucaniers ont pris leur nom : avec cette différence, que les uns font aux animaux, ce que les autres font aux hommes. Les premiers qui ont commencé à se faire Boucaniers, étoient des habitants de ces Isles, & avoient conversé avec ces Sauvages. Ainsi par habitude, lo[r]squ'ils se sont établis pour chasser, & qu'ils ont fait fumer la viande, ils ont dit *boucaner* de la viande : & ont nommé le lieu *boucan* ; & les acteurs, *boucaniers*, dont ils ont aujourd'hui le nom. » MÉNAGE, Gilles, *Dictionnaire étymologique ou Origines de la langue française*, cité dans TURCAN, Isabelle, *op. cit.*, p. 36.

⁴⁰ Il l'identifie de la manière suivante : « Olivier Oexmelin [Exquemelin] dans son Histoire des Aventuriers qui se sont signalés dans les Indes, tome I, Chap. 12. »

⁴¹ L'assimilation entre boucaniers et flibustiers est courante. En effet, selon une remarque attribuée à Exquemelin – mais certainement issue de la traduction française de 1686 – les boucaniers seraient en fait d'anciens flibustiers sédentarisés. Cf. EXQUEMELIN, Olivier-Alexandre, tome I, chap. 30, cité dans TURCAN, Isabelle, *op. cit.*, p. 26.

⁴² *Ibid.*, p. 29.

1.2 Les principaux termes liés à la flibuste

Tout en évitant les écueils lexicographiques que nous venons d'évoquer, il semble nécessaire de proposer ici quelques traits propres à certains mots du vocabulaire maritime afin de faciliter leur utilisation et leur compréhension. L'objectif n'est donc pas d'arrêter des définitions absolues, ce qui n'aurait pas de sens ni de fondements, mais d'éclairer brièvement les termes à caractère synonymiques, propositions qui se verront enrichies au fil du travail et au cas par cas.

Le *pirata*⁴³ de l'Antiquité est sensiblement identique en termes de signification – mais non de moyens – au pirate d'aujourd'hui : « notre pirate est juridiquement considéré comme un “ entrepreneur privé ” parcourant les mers pour s'emparer par la force de bâtiments, quelle que soit leur origine⁴⁴. » Le pirate est donc le terme le plus générique pour qualifier le hors-la-loi qui pille, attaque et rançonne sur la mer dans son propre intérêt.

La course, activité pratiquée par le corsaire (de l'italien *corsaro*⁴⁵) est un terme plus tardif qui aurait émergé à la fin du Moyen-Âge pour qualifier une pratique spécifique aux guerres entre les différents royaumes italiens. En effet, ce qui distingue principalement le pirate du corsaire est que le second reçoit « commission d'un pouvoir constitué⁴⁶ » qui légalise, du point de vue de l'État en question, les prises effectuées par les corsaires. Ces derniers avaient carte blanche, en temps de guerre, pour attaquer les navires ennemis tandis qu'en temps de paix, ils n'étaient autorisés à passer à l'action qu'en bénéficiant d'une lettre de marque ou lettre de représailles, autorisation qualifiée de « version maritime de la loi du talion⁴⁷ » par Jean-Pierre Moreau, soit pour prévenir une attaque, soit pour indemniser un pillage subi précédemment.

Les flibustiers sont en quelque sorte des corsaires qui, à l'origine, étaient cantonnés à la mer des Antilles, aux Caraïbes et aux côtes américaines. Avant la fin de la Guerre de Succession d'Espagne (1701-1714) et les nouvelles législations maritimes qui en découlèrent, l'Atlantique était un espace souvent propice à la flibuste car la guerre dans les zones non administrées favorisait le renouvellement des engagements et des expéditions flibustières. Nous l'avons dit, le terme *aventurier* est parfois préféré au terme *flibustier*, et notamment dans l'édition de 1686

⁴³ « Celui qui, en pillant le navire d'autrui, ne respectait pas le droit de propriété. » MOREAU, Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 19.

⁴⁴ *Ibid.* Définition issue de l'article 101 de la convention de Montego Bay, 1982.

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ *Ibid.*, p. 20.

⁴⁷ *Ibid.*

du texte d'Alexandre-Olivier Exquemelin, l'*Histoire des aventuriers*, la flibuste n'étant pas spécialement bien vue par les terriens.

Le boucanier, Européen chasseur de troupeaux sauvages dans les îles caraïbes et antillaises, tire son nom du mot amérindien *boucan* qui désigne le lieu où la viande est préparée et notamment fumée⁴⁸. Souvent considérés comme des demi-sauvages au XVII^e siècle, les boucaniers vivent de la chasse et du commerce de cuirs. Ils sont généralement établis sur des îles où abonde un bétail amené par les premiers Espagnols et retourné à l'état sauvage. Le fait d'être boucanier n'exclut pas de prendre part à des expéditions pirates ou flibustières quand l'occasion se présente.

Enfin, les engagés ont un statut particulier qui mérite ici notre attention. Quand les Anglais et les Français débarquent dans les Petites Antilles, les expéditions maritimes sont davantage le fruit d'initiatives individuelles qu'étatiques⁴⁹ ; or la traversée de l'océan depuis l'Europe jusqu'aux îles américaines est extrêmement coûteuse et la plupart des gens qui souhaitent tenter leur chance dans le Nouveau Monde n'avaient pas les moyens de financer le trajet. Cette réalité favorise le système des engagés : « [e]n contrepartie du voyage payé par un capitaine ou par un colon, l'engagé devait travailler pendant trois ans sans salaire⁵⁰. » Cette formule s'apparente à une forme d'esclavage légal dans la mesure où les trois ans de travail sans salaire sont généralement accompagnés de conditions de vie très dures et de maltraitances répétées de la part des maîtres. Les nombreuses reprises de la guerre entre la France et l'Angleterre contre l'Espagne (notamment en 1630) stimulent la demande en flibustiers et de nombreux engagés désertent pour entrer en course afin d'améliorer leurs conditions de vie : « Il devient alors difficile de séparer colons, planteurs, engagés, boucaniers et flibustiers. Beaucoup sont, tour à tour, l'un ou l'autre⁵¹. »

1.3 Aux sources de l'histoire flibustière

La flibuste est un phénomène dont les bornes chronologiques, géographiques, juridiques et sémantiques sont floues et variables en fonction du locuteur. On envisagera ici les discours historiens dont les sources permettent d'approcher certaines réalités du monde flibustier ou, du moins, de donner à ce phénomène une consistance en termes de lieux, de temps et d'acteurs.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 20-21.

⁴⁹ OUELLET, Réal et VILLIERS Patrick, *op. cit.*, p. 12.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 13.

⁵¹ *Ibid.*

Pour les historiens spécialistes de la flibuste, il est un *topos* qui consiste à commencer ouvrages et articles en manifestant leur désolidarisation à l'égard du mythe, de l'imagination ou de toute forme d'appropriation de la figure du flibustier qui ne reposerait pas sur une méthode scientifique stricte : « sur la flibuste, terme populaire s'il en est, il existe plus de mythes et d'idées fausses que de véritables analyses historiques⁵². » La sentence de Jean-Pierre Moreau, qui entame son article par l'opposition entre « terme populaire », « mythes », « idées fausses » et, d'autre part, « véritables analyses historiques » nous semble illustrer une posture historienne visant à déclasser tout locuteur qui n'adopterait pas cette méthode. Le devoir de l'historien serait donc de mettre de côté tout ce qui ne se matérialise pas dans les sources historiques au risque – malheureusement ? – de « détruire nos illusions sur le passé⁵³ ».

Dans cette optique, la source historique sert donc de tampon, de marqueur-frontière entre réalité historique et imaginaire ; la figure du flibustier semble, à sa source, esquissée sur un fond binaire. Mais quelles sont ces sources au fondement du discours historien sur la flibuste ? Elles sont principalement issues des registres espagnols, portugais, anglais, hollandais et français englobés dans la borne chronologique allant dans les grandes lignes de la seconde moitié du XVI^e siècle à la première moitié du XVIII^e siècle. Pour approcher le phénomène flibustier selon des données sociales, économiques, politiques et idéologiques, les historiens de la flibuste⁵⁴ abordent en premier lieu l'histoire des Antilles ainsi que celle de la marine pour lesquelles les archives sont nombreuses⁵⁵, protéiformes et relatives à de multiples acteurs étatiques⁵⁶. Les données archéologiques, quant à elles, offrent un surplus de consistance à l'histoire de la flibuste ; à défaut de trouver un riche trésor de pierres et métaux précieux, les chercheurs ont mis au jour nombre d'épaves marchandes et militaires ayant essuyé tempêtes, pénuries, attaques, mutineries ou erreurs de navigation. Le naufrage, lieu commun de la littérature maritime, offre concrètement à l'histoire des traces physiques auxquelles les technologies marines actuelles donnent accès. Toutefois, le patrimoine archéologique en question est indissociable des sources écrites, lesquelles s'éclairent mutuellement. Mais la plus

⁵² MOREAU, Jean-Pierre, « La course ou flibuste dans les Antilles, seconde période 1600-1630. Mythes et réalités de la flibuste », dans F. Lestringant, *La France-Amérique (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Honoré Champion, 1998, p. 259.

⁵³ MOUREAU, François, « Abordage », dans Requemora, S., Linon-Chipon, S., *op. cit.*, p. 5.

⁵⁴ Michel-Christian Camus, Jacques Gasser, Philippe Hrodej, Pierre Pluchon, Clarence Haring, Charles Frostin, Paul Butel. MOREAU, Jean-Pierre, *op. cit.*, 2006, p. 15.

⁵⁵ Cf. *Archivo general de Indias*, soit 40'000 dossiers d'archives de l'Amérique du XVI^e au XVIII^e siècle. *Ibid.*, p. 15.

⁵⁶ Archives nationales, départementales, coloniales, traités naturalistes, correspondances, registres d'équipages, etc.

grande partie de ressources historiques sur la flibuste à notre disposition se trouve à terre, ce qui ne la préserve pas de la perte ; en effet, l'incendie de Lisbonne, qui suit le tremblement de terre de 1755 que Voltaire évoque dans *Candide*, est à l'origine de la perte de documents conservés à l'époque dans *La Casa da India* et nous prive d'archives précieuses quant au trafic portugais et européen dans l'Atlantique⁵⁷.

Les pans de connaissances historiques qui rattachent les vastes zones d'ombre de la réalité flibustière permettent d'investir un certain nombre d'informations factuelles sur les aventuriers de la mer et sur les contextes sociaux, politiques, économiques et idéologiques dans lesquels ils évoluent.

1.4 Aspects géopolitiques, économiques et humains

1.4.1 Origines de la flibuste

Quand les historiens évoquent le monde flibustier, leur mot d'ordre est « protéiforme », que ce soit au sujet des sources ou des acteurs ; l'État d'origine, la classe sociale, l'identité religieuse, les aspirations professionnelles et les activités maritimes effectives sont distribués selon différents niveaux qui mettent en échec toute forme d'homogénéité.

Si l'on peut observer l'omniprésence de la piraterie depuis que l'Homme navigue, l'activité flibustière, elle, apparaît théoriquement à la découverte de l'archipel des Bahamas le 12 octobre 1492 par Christophe Colomb, suivie de la découverte des îles Caraïbes et de la Terre-Ferme⁵⁸ en 1498. Avec la découverte de l'Amérique, la domination politique et le monopole commercial luso-ibérique sur la surface du globe terrestre atteint son apogée quand, en 1494, les deux couronnes se partagent le monde à Tordesillas sous l'égide de la bénédiction papale de 1493⁵⁹. Le Traité de Tordesillas a pour objectif de fixer les frontières de domination respective des deux grandes puissances coloniales⁶⁰ ; privant toute autre puissance du droit maritime d'accéder aux richesses coloniales du Nouveau Monde, le Traité n'est pas reconnu par l'Angleterre, la Hollande et la France. En ce début de XVI^e siècle et tout au long du siècle

⁵⁷ *Ibid.*, p. 370.

⁵⁸ BUTEL, Paul, *op. cit.*, p. 19.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 31.

⁶⁰ Une ligne est tracée à 370 lieues à l'ouest des îles du Cap-Vert ; les terres situées à l'est de cette ligne sont attribuées au Portugal tandis que tout territoire à l'ouest de la ligne revient à la Castille. C'est ainsi que le Brésil revient au Portugal et que le reste du continent relève de l'autorité espagnole.

suivant, l'Atlantique américain et les mers du sud⁶¹ seront donc le théâtre des guerres de rivalité entre les nations privilégiées par le Traité et celles qui se trouvent lésées par celui-ci.

Les Espagnols et les Portugais, qui « estimaient, par droit de découverte, avoir le monopole de la navigation dans les eaux américaines⁶² », considéraient comme légitimes les prises sur toute expédition étrangère dans ces territoires nouvellement acquis, quelle que soit la nature de ladite expédition. C'est donc par les armes que les États floués par le découpage bilatéral investirent le Nouveau Monde⁶³. Ce contexte de guerres incessantes était ponctué par des traités de paix⁶⁴ qui, bien que s'accumulant en renouvelant les précédents, étaient mal respectés et, dans une sorte de cycle perpétuel, engendraient de nouveaux conflits. Le théâtre de ces guerres de rivalité est donc propice au développement de la flibuste qui s'engouffre dans les failles d'une réglementation de la paix tangente et régulièrement renégociée⁶⁵. Toutefois, au-delà des « lignes d'amitié⁶⁶ » dont le nom est sans équivoque, la paix ne répond pas aux mêmes critères qu'en Europe : « C'était la loi du plus fort qui s'imposait. Cela légitimait en quelque sorte la pratique de la course et, malgré la paix conclue en Europe, les opérations de course se poursuivirent dans la Caraïbe⁶⁷. » C'est d'ailleurs au tournant du XVII^e siècle que les Européens, Français du Ponant en tête, passèrent de la « course d'origine ponantaise à la course antillaise⁶⁸ » ; alors qu'au long du XVI^e siècle, les expéditions européennes faisaient la navette entre leurs ports côtiers et les Caraïbes, faute de pouvoir s'y installer à cause du farouche monopole luso-ibérique, les opportunités d'installation insulaire se présentent dans les

⁶¹ La mer du Sud et les mers du sud désignent des espaces géographiques distincts. « La mer du Sud, comme l'appelaient les Espagnols aux XVI^e et XVII^e siècles, correspondait à l'océan Pacifique bordant les côtes ouest de l'Amérique, en opposition à "la mer Nord", qui était synonyme de mer des Antilles. Le terme moderne de "mers du sud" recouvre l'ancienne Mer du Sud espagnole, c'est-à-dire le Pacifique, mais également l'océan Indien et plus globalement toutes les mers chaudes du globe. » MOREAU, Jean-Pierre, *op. cit.*, 2006, p. 17.

⁶² *Ibid.*, p. 21.

⁶³ En considérant la France uniquement, pendant le XVI^e siècle et dans le prolongement des guerres d'Italie, les conflits de rivalité avec l'Espagne et le Portugal s'élèvent au nombre de sept : 1520-1526, 1526-1529, 1536-1538, 1542-1544, 1548-1550 (conflit franco-portugais), 1551-1556 et 1556-1559. *Ibid.*, p. 40.

⁶⁴ On peut citer par exemple le Traité de Crépy (1544) : « La clause de la paix de Crépy, par laquelle le roi François I^{er} reconnaissait le droit des Espagnols dans les Antilles et interdisait à ses sujets d'y naviguer, ne fut guère respectée. » *Ibid.*, p. 40.

⁶⁵ Dans la période qui englobe les trois premiers conflits de rivalité entre la France et l'Espagne (1520-1538), on n'observe pas d'activité flibustière durant les années de paix. En revanche, dès 1542, les paix et les trêves qui séparent les affrontements ne mettent pas un terme à la course et à la flibuste ; au contraire, l'activité corsaire devient permanente et se développe à grande vitesse. *Ibid.*, p. 40.

⁶⁶ Avec le Traité du Cateau-Cambrésis (1559), les guerres de rivalité prennent fin à l'intérieur de l'espace délimité par les « lignes d'amitié » (Terme utilisé par Jean-Pierre Moreau, *ibid.*, p. 40), soit à l'ouest des Açores et au sud du tropique du Cancer. MOREAU, Jean-Pierre, *op. cit.*, 2006, p. 46.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 46.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 18.

dernières années du siècle. Premièrement, les Espagnols n'ont pas occupé les Petites Antilles, « qui auraient pu verrouiller la “Méditerranée espagnole”⁶⁹. » L'autorisation est donnée aux navigateurs européens de s'y arrêter pour se livrer à diverses activités : ravitaillement, commerce, réparations navales, etc. Deuxièmement, les Espagnols quittent le nord et l'ouest de l'île de Saint-Domingue dans les premières années du XVII^e siècle afin de « mettre fin à l'interlope entre colons espagnols et les Nord-Européens de passage⁷⁰. » Ces failles dans la forteresse antillaise des Espagnols permet surtout aux Français d'entamer la colonisation par des territoires stratégiques. Le dépeuplement espagnol laisse sur place les fameux troupeaux de porcs et de bovins qui devinrent la matière première des boucaniers, lesquels, on le sait, se livrèrent également aux pratiques flibustières.

1.4.2 Les flibustiers et la Réforme

Si les conflits d'origines politique et économique ont amorcé cette grande épopée maritime, il est important de citer un autre motif de l'armement en course : suite à la publication des nonante-cinq thèses de Luther (1517), la religion réformée gagne la France puis l'Angleterre et les Provinces-Unies, ce qui a pour effet de plonger l'Europe dans une profonde crise religieuse, les guerres de religion (1560-1604). Bien établie sur les côtes ponantaises françaises⁷¹, la Réforme pénètre logiquement les navires et leurs équipages en partance des ports du Havre ou de La Rochelle. Les capitaines d'expéditions maritimes à dominante protestante en France prenaient la mer principalement dans deux buts. D'une part, les guerres de religion et les persécutions envers les protestants en France motivèrent plusieurs expéditions à établir en Amérique, d'abord au Brésil puis en Floride⁷², des colonies protestantes censées assurer une terre d'asile et des comptoirs stratégiques⁷³. D'autre part, l'ennemi « absolu » restant l'Espagne de l'Inquisition, certains armateurs et amiraux français réformés voyaient dans la course une manière d'étendre le champ de bataille religieux. Tout ce qui pourra être pris aux catholiques servira la Réforme, et réciproquement :

⁶⁹ *Ibid.*, p. 16.

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ Hormis en Bretagne et dans une partie du Pays Basque. *Ibid.*, p. 45.

⁷² Archives départementales de Charente-Maritime, Amirauté de La Rochelle B. 174, commission délivrée par la reine de Navarre au capitaine Jacques de Sores pour courir aux ennemis de la religion réformée, 28 janvier 1570, La Rochelle. *Ibid.*, p. 45-46.

⁷³ Ces tentatives de colonisation se révélèrent infructueuses, *Ibid.*, p. 45-46.

On put alors lire dans les dossiers de l'amirauté de La Rochelle des autorisations de partir en course « pour courir sus aux ennemis de la religion réformée ». De même, du côté espagnol, on ne parlait plus de *corsarios* ni de *piratas* mais de *hereje* (hérétique) puis de *luteranos* (luthérien). En 1559, douze corsaires français capturés au Mexique furent ainsi poursuivis pour hérésie par le tribunal de l'inquisition⁷⁴.

On peut imaginer ici des flibustiers aux allures mystiques, sortes de guerriers évangélistes d'une course prosélytique contre un ennemi dont la confession compte autant, voire plus, que les rivalités politiques des métropoles ; d'autre part, du point de vue espagnol, ces corsaires hérétiques, dont on ne sait plus vraiment si on leur reproche d'être l'un ou l'autre, suppôts de Satan qui se comportent comme tels, sont dans une certaine mesure sublimés par le caractère surnaturel ou maléfique que les Espagnols leur attribuent. Si les Espagnols jouent certainement sur une rhétorique incriminante, il n'est pas impossible que les représentations aient été marquées par une assimilation de la flibuste à l'hérésie qui aurait ainsi investi la figure du flibustier d'une dimension mythique et superstitieuse⁷⁵. D'ailleurs, face à la difficulté – voire à l'impossibilité – de distinguer un armement en guerre (soit un armement en course) d'un armement en marchandise (soit un armement commercial), l'une des stratégies de la marine espagnole consistait à contraindre les membres de l'équipage de chanter l'*Ave Maria* : selon les Espagnols, si l'équipage était incapable de réciter la prière catholique, c'est qu'il était protestant et donc certainement flibustier, hors-la-loi, hérétique et hostile, donc répréhensible⁷⁶. Ce type de stratégies, qui ressemblent plus à des anecdotes tragicomiques qu'à des pratiques répandues, bien qu'avérées, éclaire deux points essentiels. En premier lieu, la difficulté des autorités, en l'occurrence espagnoles, à identifier, voire à caractériser un équipage flibustier, à distinguer le corsaire du marchand ou le soldat de l'engagé, peut laisser croire que, dans la pratique, il n'y avait tout simplement pas de réelle distinction, que l'on était un peu marchand, un peu flibustier et un peu engagé à la fois, tour à tour, au gré des circonstances. Ensuite, on peut émettre l'hypothèse que la compréhension du phénomène est alimentée par ce genre d'anecdotes qui deviennent donc constitutives des représentations. Une fois de plus, le flibustier résiste à la

⁷⁴ *Ibid.*, p. 45-46.

⁷⁵ Avec l'arrivée des navires anglais (1564) puis de ceux des Provinces-Unies (1579), une fois ces dernières affranchies de l'autorité espagnole, la mer des Antilles deviendra véritablement un espace d'affrontements politiques, économiques et religieux. *Ibid.*, p. 46.

⁷⁶ « Tout prisonnier incapable de prouver sa foi catholique était aussitôt reconnu « protestant », ce qui revenait pratiquement à être désigné comme flibustier, vu l'importance de la religion réformée dans les cités françaises qui armaient en course à l'époque ! » *Ibid.*, p. 39.

catégorisation par son évanescence. La complexité de cet agent historique réside notamment dans le fait qu'une fois que l'on arrive à saisir un pan de sa chemise, elle se déchire et nous reste dans la main. Le lambeau est bien là, palpable, mais le tissu est morcelé.

1.4.3 Un paradoxe juridique : la lettre de marque

Du point de vue juridique, pour la puissance qui fait appel à des équipages corsaires ou flibustiers, un document écrit fait foi : la lettre de marque. De *marcha*, mot qui désignait au XVII^e siècle la lettre de représailles, approuvant la mise en marche vers la guerre, droit de justice royale généralement délivrée à des marchands ayant subi des actes de piraterie, la lettre de marque est une autorisation gouvernementale d'armer en course, légitimant attaques et prises et réglant le pourcentage des gains revenant à l'État et au particulier⁷⁷. La lettre de marque est donc une sorte de contrat entre État et particulier, que l'ordonnance de 1681 définit en ces termes :

« La course est le concours donné dans la guerre maritime aux forces navales de l'État, par des navires appelés corsaires, armés par des particuliers à leurs risques et périls, dans l'espérance de réaliser des bénéfices aux moyens de prises faites sur l'ennemi, l'armement de ces corsaires étant soumis à l'autorisation de l'État et règlementé par lui⁷⁸. »

L'objectif fondamental de la course, si l'on se réfère à cette ordonnance, est donc de « réaliser des bénéfices » en soulageant ses ennemis de leurs biens ; on peut souligner ici l'une des composantes essentielles du phénomène flibustier et corsaire, qui fait de ses acteurs des agents économiques. L'image d'entrepreneurs armés renvoyée par la juridiction de la lettre de marque s'éloigne considérablement d'autres représentations du flibustier, aventurier épris de liberté, marginal exotique et épicurien, artisan d'une société renégociée qui fuit les codes de l'Ancien Monde⁷⁹.

⁷⁷ JAEGER, Gérard A., *op. cit.*, p. 39.

⁷⁸ *Ibid.* Citation de ladite ordonnance.

⁷⁹ Cette élaboration tardive d'une juridiction stricte et précise de la lettre de marque dans l'histoire de la flibuste sonne le glas, selon Gérard A. Jaeger, de l'image positive et des représentations romantiques et héroïques de la flibuste : « La course, déclarait André Monentheuil, a été une arme essentiellement française. Pourtant, constate-t-il, elle a très rapidement évolué "et la guerre mercantile des mers a fait perdre, par sa dureté et son prosaïsme, tout le romantisme aventurier des grandes expéditions du XVII^e siècle. Le XVIII^e siècle a perdu ses grands corsaires, hardis marins, illustres héros légendaires." C'est ce qui a fait dire à cette époque déjà que la course était inutile, impuissante et cruelle, selon l'opinion controversée des juristes, des politiques et des philosophes ». *Ibid.*, p. 39-40. Citation de André Monentheuil, *Essai sur la course, son histoire, sa réglementation, son abolition*, Paris, A. Rousseau, 1898, p. 1-2. Ces considérations sont chronologiquement postérieures à notre propos mais elles contribuent sensiblement à son ancrage dans les représentations qui sont toujours d'actualité, car « c'est à l'époque des premières héroïisations de l'aventurier de la mer dans la littérature [au tournant du XIX^e siècle] que se

Retenons que les acteurs de la flibuste sont surtout des individus aux multiples facettes, qui tendent à s'adapter aux circonstances qu'ils rencontrent. Nous l'avons dit, il est difficile de distinguer un armement commercial d'un armement en course, et cela car bien souvent, les expéditions réunissent les deux dimensions. Dans le contexte d'un XVI^e siècle où les voies maritimes dans la mer des Antilles sont fermées aux Européens, les flibustiers français pratiquent le commerce « au bout de la pique⁸⁰ », soit *via* des incursions plus ou moins musclées au-delà des lignes d'amitié, pour commercer avec les populations locales (indigènes ou habitants-colons). Ces dernières, prises en étau entre les démonstrations de force des flibustiers et la menace des représailles espagnoles, étaient mises en péril des deux côtés : si les populations locales refusaient de commercer avec les équipages flibustiers, ces derniers commerceraient par la force en prenant « les marchandises qu'ils souhaitaient et laissant quelques dédommagements en partant⁸¹. » Chose surprenante, si les résidents des îles acceptaient de commercer malgré l'interdiction, on échafaudait de fausses prises d'otages et des dégâts factices pour que les Espagnols croient véritablement à une attaque flibustière⁸². Le commerce fait donc partie intégrante des expéditions et il serait, semble-t-il, réducteur de cantonner la flibuste à une activité exclusivement martiale et vénale.

Si la lettre de marque semble ajouter une dimension paradoxale à la réalité flibustière, c'est également qu'en lui attachant une certaine symbolique, on remarque que nos écumeurs des mers n'existent pas sans elle ; or, les flibustiers, nous l'avons vu, n'écrivent que peu, ou parlent mal et laissent la parole aux historiens, romanciers, juristes et autres terriens. La lettre, ou l'écrit, en tant que signe de communication permettant l'archive, le savoir ou la connaissance à travers le temps, est à la fois ce qui fait et ce qui défait le flibustier. Juridiquement, sans la lettre, celui-ci devient pirate et s'évanouit dans le silence que d'autres viendront remplir de récits, d'histoire et de mythologie. Le flibustier semble ainsi tributaire de nombre d'éléments qui le dépassent. Parmi ceux-ci, le mot paraît être l'un des plus vertigineux.

développa le paradoxe de l'impopularité du corsaire au point de vue juridique et philosophique et les premières réflexions concernant sa moralité économique et politique. » Le durcissement des juridictions relatives à la course et la critique de sa nature mercantiliste est toutefois à nuancer dans la période qui nous intéresse. *Ibid.*

⁸⁰ MOREAU, Jean-Pierre, *op. cit.*, 2006, p. 38-39.

⁸¹ *Ibid.*, p. 38.

⁸² *Ibid.*

1.4.4 Âge d'or et décadence de la flibuste

À la fin du XVI^e siècle, les traités de paix renouvellent le monopole espagnol. Toutefois, ses termes sont renégociés ; en effet, ce dernier n'inclut désormais plus que les territoires véritablement occupés par la couronne d'Espagne, ce qui offre aux Européens de nombreuses opportunités d'implanter des colonies dans les territoires vierges du Nouveau Monde. Cette nouvelle dynamique représente pour l'Espagne une sorte d'aveu d'impuissance à contenir les intérêts rivaux⁸³. À la suite du calme relatif du premier XVII^e siècle, l'Europe entre à nouveau dans une période de guerres religieuses et politiques. Toujours dans une perspective expansionniste, les Provinces-Unies, l'Angleterre et la France relancent successivement le conflit avec l'Espagne⁸⁴.

C'est à la fin des années 1620 que l'île de la Tortue devient une plaque tournante, notamment de ravitaillement, pour la flibuste, tour à tour disputée par les Espagnols, les Anglais et les Français. L'interdépendance de la boucane et de la flibuste est flagrante dans ces années-là puisque les effectifs des expéditions sont en grande partie recrutés dans les îles avoisinantes, riches en troupeaux sauvages ; à une époque où la course n'occupe qu'une « petite flibuste⁸⁵ », soit des flibustiers « à temps partiel », l'autre grande activité lucrative pour ce bassin de population reste la chasse, et toutes deux sont pratiquées en alternance. L'armement en course étant en pleine expansion, les gouverneurs antillais mesurent les intérêts commerciaux qui en découlent et mettent progressivement en place un contrôle systématique des prises flibustières, réduisant ainsi les libertés des aventuriers de la mer ; les différents actes de résistance à cette inspection malvenue deviennent rapidement superflus avec le resserrement des tensions internationales⁸⁶. Le schéma se répète donc à maintes occasions : la flibuste est tributaire de la guerre, et par écho, de la paix. En temps de guerre, les gouvernements font allégrement appel à cette flotte stratégique à moindre frais alors qu'ils la répudient une fois les tensions apaisées.

⁸³ La paix favorise l'interlope dans la mer des Antilles et après la convoitise de l'or sud-américain, de nouvelles richesses, comme le tabac, constituent un marché fructueux qui prend le dessus sur la course. Les expéditions ont désormais comme principal moteur la création de plantations dans les Antilles et en Guyane. C'est pour cette raison que la France n'encourage pas les opérations flibustières ; l'époque est davantage à l'établissement colonial. *Ibid.*, p. 51.

⁸⁴ Dans les Antilles, on assiste à une domination flibustière hollandaise, de 1620 à 1640, par l'entremise de l'institution commerciale et militaire de la Compagnie hollandaise des Indes occidentales, créée en 1625. Puis, avec le traité de Westphalie et la diminution de la course en armement hollandaise au profit d'expéditions commerciales plus rentables, suit la période de domination anglaise dès 1648. *Ibid.*, p. 61.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 86.

⁸⁶ La guerre de Dévolution (1667-1668) puis la guerre de Hollande (1672-1678) impliquent la distribution massive de lettres de marques de la part du roi et donc la reprise d'une course débridée. *Ibid.*, p. 101.

La tendance est néanmoins d'interdire la pratique de la flibuste à terme ; d'abord en Angleterre puis en France, sous la pression des marchands et des planteurs essentiellement, les couronnes mettent un terme officiel à la course⁸⁷.

Malgré plusieurs parenthèses autour de cet ordre royal, on observe à partir des années 1670-1680 de multiples bouleversements dans la flibuste de l'âge d'or, soit d'une flibuste indépendante aux équipages de laquelle appartient l'initiative de ses expéditions. L'interdiction promulguée par la monarchie française confronte les flibustiers à trois choix : « abandonner la course et tenter de s'intégrer dans la société coloniale ; continuer de faire des prises, mais indifféremment sur toutes les nations dont leur propre patrie – c'est le saut dans la piraterie – ; ou continuer à pratiquer la course, sans autorisation du pouvoir en place, mais en respectant toutefois sa propre nation de naissance ou d'adoption⁸⁸. »

Ces trois tendances poussent d'une part certains flibustiers à quitter la mer des Antilles pour les mers du sud, moins entravées de législations, d'autre part les anciens corsaires s'établissent et « s'embourgeoisent⁸⁹ » selon le terme de Jean-Pierre Moreau ; on distribue des titres, des terres et des responsabilités aux anciens gradés de la flibuste qui s'enrichissent, s'ancrent à terre et deviennent notables⁹⁰. Mais qu'en est-il des « petits » flibustiers, ceux pour qui les facilités de l'intégration coloniale ne se présentent pas ? Ceux-là sont largement méprisés :

Il faut expliquer que cette espèce de troupe est composée de gens sans aveu, en forme de déserteurs de vaisseaux qui vont à la côte, et que l'utilité dont ils sont au gouverneur fait échapper aux recherches de justice. À cela se joint une autre sorte de gens dont voilà l'origine : tout ce qu'on peut prendre en France de ce qu'on appelle garnements sont envoyés aux îles et engagés à servir trois ans quelques particuliers qui s'en saisissent et leur font

⁸⁷ Louis XIV ordonne ainsi à D'Oregon, gouverneur de la Tortue, de ne plus octroyer de lettres de marques : « Monsieur D'Oregon, les commissions que vous avez délivrées à aucun de mes sujets pour faire la course sur les Espagnols pouvant altérer la paix et la bonne intelligence qui est entre nous et notre très cher et très aimé frère le roi d'Espagne, je vous fais cette lettre pour vous dire que mon intention est que, non seulement vous révoquiez toutes les commissions en guerre que vous pouvez avoir données jusqu'à présent, mais même que vous observiez à l'avenir de n'en plus expédier aucune sans mon ordre exprès... » *Ibid.*, p. 97-100, cite CAMUS, Michel-Christian, « Correspondance de Bertrand D'Ogeron gouverneur de l'île de la Tortue et coste de Saint-Domingue au XVII^e siècle », *Revue de la société haïtienne d'histoire et de géographie*, vol. 43, n° 146, Port-au-Prince, mars 1985, p. 184.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 129. Ces choix gagnent en complexité lorsque l'on sait qu'en fonction des différentes périodes de domination, on a affaire à des équipages mixtes qu'intègrent des flibustiers de différentes nationalités (des capitaines hollandais d'équipages français, le recrutement d'Anglais dans des expéditions françaises,...). MOREAU, Jean-Pierre, *op. cit.*, 2006, p. 112.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 127.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 140.

cultiver la terre, au bout de leur terme, quelqu'un leur fait crédit d'un fusil, ils s'embarquent et les voilà devenus flibustiers⁹¹...

Si la flibuste est finalement rattrapée par l'ordre de l'Ancien Monde, société de classes sociales hétérogènes, notons que les flibustiers de la « classe dangereuse⁹² » ne sont pas les individus qui échouent dans leur intégration ; sont craints surtout ceux qui semblent refuser cette société trop éloignée d'un idéal aventurier, propre à une période flibustière alors apparemment révolue.

La guerre de Succession d'Espagne (1701-1714) concrétise le dernier sursaut de la flibuste à proprement parler : le roi de France semble oublier quelque temps l'interdiction qu'il avait faite d'armer en course et, à grands coups d'amnisties, invite les écumeurs de mers, que sa flotte régulière traquait hier, à reformer des expéditions flibustières pour le royaume. Le succès relatif de cette entreprise éclaire toutefois un changement dans la compréhension, par « glissement sémantique⁹³ », des acteurs de la flibuste : plus mercenaires que flibustiers, ces équipages semblaient davantage constituer une sorte de défense coloniale qu'un véritable armement en course. Bien que le terme flibustier persiste, il correspond dans la pratique de moins en moins à ce que la flibuste avait été lors des décennies précédentes. Une fois la guerre de Succession d'Espagne terminée, après treize ans de rivalités, ces hommes continuèrent la course, mais cette fois en tant que pirates, faute de pouvoir s'intégrer dans la société coloniale⁹⁴. Jonglant de manière inconstante entre répression et promesses d'amnistie, les gouvernements européens faisaient tantôt preuve d'une clémence surprenante, tantôt d'une cruauté exemplaire⁹⁵ : « en ces temps d'active répression, les malheureux qui furent attrapés, ayant participé de leur plein gré à une campagne des pirates, furent pendus ou rompus (supplice de la roue), tout comme ceux qui les aidèrent d'une manière ou d'une autre⁹⁶. » Mais face à la répression, c'est surtout le choix d'un déplacement stratégique vers la mer Rouge et l'océan Indien qui vida la mer des Antilles des contingents forbans.

⁹¹ *Ibid.*, p. 147-148. Cite AN, Colonies, C9 A3, f° 408. Relation de l'expédition de Carthagène par Pointis, s.l. s. d.

⁹² *Ibid.*, p. 148.

⁹³ *Ibid.*, p. 158.

⁹⁴ De 1713 à 1722, les anciens flibustiers rallièrent en grand nombre les expéditions pirates qui, sans distinction de pavillons, faisaient des prises sur mer et sur terre. Ces équipages pirates étaient basés aux Bahamas, sur l'île de New Providence, dont la complicité des gouverneurs successifs fut particulièrement précieuse. Il arrivait même que ces équipages pirates soient engagés par l'Espagne pour jouer le rôle de « police des mers » en prenant pour cible les navires interlopes, profitant de l'occasion pour élargir leurs prérogatives. *Ibid.*, p. 176.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 183.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 186.

II. Le récit flibustier

Les données factuelles réunies dans le chapitre précédent nous ont permis d'offrir un socle historique à ce travail. Ce tour d'horizon, dont l'impossible exhaustivité permet toutefois de rendre saillants certains traits propres à notre problématique, constitue un éclairage certain sur le processus constitutif du flibustier de papier en regard de l'histoire. Le déroulement historique de la flibuste dans la mer des Antilles, les écueils lexicographiques et juridiques de cette réalité maritime, les enjeux politiques et religieux des rapports internationaux font de la flibuste « la fille légitime de l'histoire⁹⁷ ».

L'alternance du récit flibustier entre la volonté de *docere* (instruire) et celle de *delectare* (plaire) confronte l'histoire et la littérature dans un réseau où s'entremêlent le *logos* et le *muthos*⁹⁸, et c'est autour d'un ouvrage en particulier, l'*Histoire des aventuriers* d'Alexandre-Olivier Exquemelin, que ce travail se propose d'illustrer la convergence de ces traits distincts mais complémentaires, comme le rappelle l'auteur de notre corpus :

Les voyageurs aiment naturellement à parler de ce qui leur est arrivé, surtout lorsqu'ils sont hors de danger et qu'ils croient que ce qui leur est arrivé mérite d'être su. C'est pourquoi je ne veux point dissimuler que je prends quelque plaisir à raconter ce qui s'est passé dans mon voyage ; peut-être même ne sera-t-on pas fâché de l'apprendre ; et sans doute tout irait bien si la relation que j'en fais pouvait être aussi agréable qu'elle est vraie⁹⁹.

Notre but est donc d'éclairer ce texte, qui à son tour éclaire une époque, des représentations et un mythe. La distinction entre la figure littéraire et le flibustier historique n'est pas toujours clairement définissable et c'est par un discours qui associe analyse et information que nous aborderons la question de l'énonciation et de ses nombreux paradoxes.

En effet, le flibustier exquemelinien est l'enjeu de différents procédés littéraires qui, tout à la fois, le résolvent et le complexifient.

⁹⁷ JAEGER, Gérard A., « Aux origines de la littérature flibustière, Le "héros" du *Mercure américain* (1678) », dans F. Lestringant (dir.), *La France-Amérique (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Honoré Champion, 1998, pp. 449-462, p. 449.

⁹⁸ « En effet, à l'opposé du *logos* qui, en tant que raisonnement articulé selon les lois de la logique, fait appel à l'intellect dans le but de convaincre, le *muthos* est recours aux séductions de la fable, de l'imaginaire, mais recours porteur de sens car il permet d'exprimer une vérité essentielle, qui appartient à l'ordre de l'irrationnel ou de l'inconscient. Grâce à la "dérivation" par la fiction, le mythe joue un rôle d'exutoire, de compensation, sans mettre en cause la stabilité et la cohésion d'une société, puisque la vérité ne s'avance que masquée. C'est dire l'importance proprement politique des mythes, dont la prise en compte est essentielle pour la connaissance approfondie des valeurs, des aspirations et des refus d'une époque sans doute, mais aussi pérennes par-delà les siècles. » MOTHEUX (LE), Geneviève, *op. cit.*, p. 1.

⁹⁹ EXQUEMELIN, Alexandre-Olivier, *op. cit.*, p. 57.

2.1 Contexte d'émergence du texte

Il est difficile d'ancrer l'*Histoire des aventuriers* dans une tradition littéraire ; nous le verrons, sa nature hybride ne permet pas de l'affilier définitivement à un courant ou à un genre littéraire unique. Si certains historiens de la littérature ont opposé l'âge baroque au classicisme de manière frontale et exclusive, « *éon* baroque contre *éon* classique, formes maniéristes contre formes classiques¹⁰⁰ », un tel découpage n'est pas satisfaisant pour notre corpus, pas plus que pour bon nombre de textes produits à cette époque :

Une solution est sans doute de renoncer à un découpage strict par périodes « étanches » et d'accepter les chevauchements et la coexistence de tendances diverses à un même moment du XVII^e siècle. [...] Il s'agit donc bien de saisir des phénomènes collectifs dans la longue durée, c'est-à-dire de leur première formulation à leur aboutissement esthétique, voire à leur épuisement. La notion de goût, ainsi placée au centre du siècle, couvre ce qu'une périodisation politique et esthétique plus étroite appelle classicisme. Elle a le mérite de définir une sphère autonome du fait littéraire, en particulier, et des faits artistiques, en général¹⁰¹.

Entre le découpage classique de l'histoire littéraire et la notion de chevauchement proposée par Georges Forestier et Emmanuel Bury, la conception braudelienne de la longue durée¹⁰² nous semble effectivement pertinente dans l'approche historique et littéraire de la flibuste et du développement de son mythe. L'épopée antique, les fréquentes incursions des pirates dans la littérature du Moyen-Âge, les apparitions théâtrales des corsaires ou le fantôme des barbaresques pénètrent, dans un enchevêtrement de confusions historiques et de foisonnement de l'imaginaire, les représentations de la flibuste au XVII^e siècle puis de la piraterie du XVIII^e siècle pour concrétiser le mythe romantique des forbans de papier : « Des conquérants du Nord à Jason, d'Ulysse aux Vikings, des Sarrasins aux Chinois, l'histoire de la mer multiplie les exemples de leurs déprédations pour nous confirmer leur universalité¹⁰³. » L'approche événementielle des origines du mythe multiséculaire de la flibuste – et de la piraterie – nécessite donc certaines précautions.

¹⁰⁰ FORESTIER, Georges et BURY, Emmanuel, « XVII^e siècle », dans TADIÉ, Jean-Yves (dir.), *La littérature française I. Dynamique et histoire.*, Paris, Gallimard, 2007, p. 463-464.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 471-472.

¹⁰² BRAUDEL, Fernand, « La longue durée », *Annales*, 1958, volume 13, numéro 4, pp. 725-753.

¹⁰³ JAEGER, Gérard A., *op. cit.*, 1987, p. 33.

Les dernières décennies du XVII^e siècle semblent marquées par une baisse de l'intérêt du public pour ce qu'avaient été les romans-fleuves baroques ; cette « crise du roman¹⁰⁴ », dont la longueur et l'in vraisemblance narrative fatiguent, semble démontrer, pour les contemporains, le besoin d'une nouvelle dynamique littéraire privilégiant « du vrai, du simple, du court, au point que le mot d'ordre, pour la présentation de tout récit de fiction, est d'affirmer hautement : “ceci n'est pas un roman”¹⁰⁵ ». Cette exigence du lectorat concerne les textes mettant en récit des aventures flibustières qui font converger les traits propres à une littérature dite « réaliste », c'est-à-dire inspirée, voire adaptée de carnets de bord et de relations rédigés dans une langue préférant la concision et le pragmatisme aux fioritures. Les récits maritimes proposent donc « une garantie solide d'authenticité¹⁰⁶ » : l'« esthétique du naturel », comme « l'illusion de la spontanéité, de la conversation, de l'écriture “au fil de la plume”¹⁰⁷ », semble donc déclasser le roman baroque qui souffre d'un style qui ennue les gens des salons¹⁰⁸. La « renégociation » des caractéristiques romanesques évoque donc une sorte de relation dialectique entre productions littéraires et public : « C'est dire que la littérature du XVII^e siècle a dû construire son public au moins autant qu'elle a été construite par les attentes de ce dernier¹⁰⁹. » L'ouverture à la « narration réaliste¹¹⁰ », en cette fin de XVII^e siècle, coïncide avec la publication de l'*Histoire des aventuriers*, dont le texte répond largement aux nouvelles attentes du public¹¹¹.

François Moureau explique cela par la « lassitude d'un héroïsme qui semblait [...] réservé à flagorner un monarque vieillissant¹¹² » : la transgression, la dérision de toute autorité et le fantasme de liberté qu'invoquent les expéditions maritimes contrebalancent « les lourdes contraintes sociales et les désillusions politiques de la fin du siècle¹¹³. » S'il n'est pas dans notre intention d'affirmer que l'*Histoire des aventuriers* s'inscrit directement dans la querelle des

¹⁰⁴ MOTHEUX (LE), Geneviève, *op. cit.*, p. 14.

¹⁰⁵ *Ibid.*

¹⁰⁶ *Ibid.*

¹⁰⁷ *Ibid.*

¹⁰⁸ *Ibid.*

¹⁰⁹ FORESTIER, Georges et BURY, Emmanuel, *op. cit.*, p. 462.

¹¹⁰ MOTHEUX (LE), Geneviève, p. 14.

¹¹¹ « De fait, l'avènement d'une “littérature de Cour”, la promotion du modèle de l'honnête homme appelé à devenir le principal public de cette littérature – d'autant plus qu'il était formé par elle dès le collège –, ont constitué peu à peu un “champ” littéraire, quasiment inexistant à l'époque d'Henri IV, et s'affirmant peu à peu, d'abord sous l'influence de Richelieu (1624-1642), puis dans le cadre de la culture louis-quatorzienne, qui développe les arts et les lettres à des fins de prestige, conférant à l'homme de lettres un statut spécifique, à tel point qu'on a pu parler, à propos de cette période, de “naissance de l'écrivain.” » FORESTIER, Georges et BURY, Emmanuel, *op. cit.*, p. 462-463.

¹¹² MOUREAU, François, *op. cit.*, p. 8.

¹¹³ MOTHEUX (LE), Geneviève, *op. cit.*, p. 15.

Anciens et des Modernes ou qu'elle annonce l'aube des Lumières, on peut cependant souligner certaines tendances qui laissent présager une période de transition sociale, politique et intellectuelle dont les fantasmes des contemporains concordent avec ceux du flibustier exquemelin :

Entre le divertissement et l'histoire, le plaisir et l'instruction, l'*Histoire des aventuriers* d'Alexandre-Olivier d'Exquemelin témoigne d'une double évolution [...] : la flibuste est passée d'une expérience de l'ombre aux fondements juridiques et légaux obscurs à une aventure humaine dont l'héroïsme vise moins à valoriser les moyens d'une politique de colonisation française aux Antilles qu'à satisfaire l'imagination des lecteurs par un discours moralement et esthétiquement adapté à la littérature de circonstance. Figurant le pouvoir de fascination de l'expérience de la flibuste, la parution française de l'*Histoire des aventuriers* d'Exquemelin fait coïncider l'expérience historique avec les repères symboliques et imaginaires des lecteurs¹¹⁴.

2.2 Alexandre-Olivier Exquemelin

Alexandre-Olivier Exquemelin est un personnage qui suscite doutes et incertitudes. En 1933, l'historien néerlandais M. Vrijman¹¹⁵ certifie son existence qui avait jusqu'alors été remise en question à plusieurs reprises, ses détracteurs dénonçant un pseudonyme ou un nom purement fictif¹¹⁶, niant ainsi son implication dans l'élaboration du texte¹¹⁷. Les rares informations que nous détenons sur notre auteur sont celles qu'il nous livre lui-même dans son texte, celles qu'il a bien voulu nous révéler, ainsi que quelques compléments historiques que M. Vrijman a réunis, éléments volontiers repris par les historiens des générations suivantes. Dans l'*Histoire des aventuriers*, le lecteur apprend qu'*Alexandre Olivier Exquemelin*¹¹⁸ embarque au Havre en 1666 ; on ne connaît rien de sa vie avant cette date, et l'auteur ne souhaite

¹¹⁴ HARVEY, Sara, « Quand un flibustier témoigne de son expérience : Guillaume Coppier (1645), Alexandre-Olivier Exquemelin (1678), Raveneau de Lussan (1688) », dans Berton-Charrière, D., Jorrand, S., Vénuat, M. (dir.), *op. cit.*, pp. 57-73, p. 66-67.

¹¹⁵ VRIJMAN, M., « L'identité d'Exquemelin. Les premières éditions de l'*Histoire des aventuriers* », Comité des travaux historiques et scientifiques, *Bulletin de la section de géographie*, 1933, pp. 43-57.

¹¹⁶ CAMUS, Michel-Christian, « Une note critique à propos d'Exquemelin », dans *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 77, n°286, 1^{er} trimestre, 1990, p. 80.

¹¹⁷ OUELLET, Réal et VILLIERS Patrick, *op. cit.*, p. 17-18.

¹¹⁸ C'est ainsi qu'il signe son nom dans la procuration détaillée dans la note suivante : « Procuration devant le notaire d'Amsterdam, Adriaen Lock, du 27 avril 1674, ff. 911-912 (Gemeentearchief, Amsterdam). » Cité dans CAMUS, Michel-Christian, *op. cit.*, 1990, p. 80. Il existe de nombreuses graphies du nom propre : *Alexandre Olivier Exmelin* (édition française), *J. John Esquemeling* (éditions espagnole et anglaises de 1684, Crooke et Malthus), ainsi que l'édition néerlandaise qui orthographiait correctement *Alexandre Olivier Exquemelin*. OUELLET, Réal et VILLIERS Patrick, *op. cit.*, p. 18.

d'ailleurs pas en parler : « Je n'en dis rien de ce qui a donné lieu à mon embarquement, suivi d'un si fâcheux esclavage, parce que cela serait hors de propos et ne pourrait être qu'ennuyeux¹¹⁹. » Il détient alors le statut d'engagé auprès de la Compagnie française des Indes occidentales. Celle-ci, une fois l'expédition arrivée à l'île de la Tortue en juillet de la même année, le met en vente¹²⁰. Ce statut d'engagé peut potentiellement nous renseigner sur son origine sociale, sans doute de basse extraction :

Recrutés le plus souvent dans les campagnes et dans les ports, les engagés pour les Îles étaient pour la plupart d'origine modeste : paysans, domestiques, vagabonds, adultes et enfants, hommes surtout, mais aussi femmes. Espérant une meilleure vie dans les colonies, ils s'engageaient pour trois ans afin de payer leur transport. Dès leur débarquement, ils étaient « vendus » aux colons qui les traitaient plutôt comme des esclaves¹²¹.

Exquemelin dit qu'il est acheté par un « méchant » maître au nom pourtant prometteur, Monsieur de La Vie, qui le traitera davantage en esclave qu'en homme libre aspirant à une vie meilleure outre-mer :

Dans la suite, au lieu de m'employer à ce qui regardait ma profession, comme j'en étais convenu avec messieurs de la Compagnie, il ne m'occupait qu'aux choses les plus serviles et ne me donnait qu'à moitié ce que j'avais besoin, soit pour ma nourriture ou pour mon vêtement¹²².

À cause de ces mauvais traitements, l'auteur tombe malade (fièvre, faim) et c'est grâce à l'entremise du gouverneur de l'île, Bertrand d'Ogeron, qui permet à un habitant chirurgien de racheter Exquemelin, que ce dernier échappe aux mauvais traitements et peut-être à la mort. L'auteur restera auprès de son nouveau maître pendant une année avant d'entrer dans la flibuste vers 1668 pour une durée d'environ trois ans. Pendant cette période, Exquemelin mènera la vie de flibustier. Ce serait au cours de ces années qu'il aurait observé ce qui constituera la matière première de l'*Histoire des aventuriers*. Ensuite, il retourne sur le Vieux Continent, « notamment en Hollande, en Espagne et au Moyen-Orient et revient trois fois en Amérique avant 1686¹²³ ». M. Vrijman, quant à lui, établit qu'Exquemelin venait de Honfleur et qu'une fois ses études

¹¹⁹ EXQUEMELIN, Alexandre-Olivier, *op. cit.*, p. 63.

¹²⁰ CAMUS, Michel-Christian, *op. cit.*, 1990, p. 80.

¹²¹ OUELLET, Réal et VILLIERS Patrick, *op. cit.*, p. 18-19.

¹²² EXQUEMELIN, Alexandre-Olivier, *op. cit.*, p. 63.

¹²³ CAMUS, Michel-Christian, *op. cit.*, 1990, p. 80.

terminées le 26 octobre 1679, il devient officiellement chirurgien¹²⁴. Parallèlement à cela, certains supposent, comme Réal Ouellet et Patrick Villiers, qu'Exquemelin pourrait être protestant « compte tenu de ses séjours prolongés et de ses activités aux Pays-Bas¹²⁵ ». Cette thèse est soutenue par le fait que dans ces années, les protestants n'étaient pas autorisés à pratiquer la chirurgie en France, profession qui n'était d'ailleurs pas considérée de manière aussi prestigieuse que celle des médecins¹²⁶. Toutefois, la profession et la confession d'Exquemelin ne sont pas vérifiables, et la proposition de M. Vrijman, affirmant que notre auteur devient chirurgien en 1679, impliquerait qu'il exerçait bien avant de terminer ses études ; la fin de sa vie nous est inconnue.

Toujours est-il qu'à part les grandes lignes biographiques inscrites dans une chronologie relativement bornée, de nombreuses informations concernant la vie d'Exquemelin nous échappent et que les hypothèses que l'on peut avancer doivent être considérées comme telles, d'autant plus que la principale source de connaissances est le texte lui-même. Toutefois, malgré les incertitudes planant sur la vie d'Exquemelin, demeurent les questions essentielles liées au témoignage et aux intentions de l'auteur et des éditeurs dans la constitution et la publication de son texte.

2.3 L'Histoire des aventuriers

Nous le verrons, le texte qui retient notre attention¹²⁷ est surprenant de par plusieurs de ses aspects, à travers notamment son genre hybride, dans les modalités de sa narration et dans l'importance qu'il accorde à l'individu.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 80.

¹²⁵ OUELLET, Réal et VILLIERS Patrick, *op. cit.*, p. 18.

¹²⁶ *Ibid.*, p. 22.

¹²⁷ L'édition à laquelle le présent travail fait référence a été établie par R. Ouellet et P. Villiers sur la base de l'édition française de 1686, largement complétée par des notes renvoyant à une version française de l'édition hollandaise, *De Americaensche Zee-Roovers*, de 1678. Les éditions françaises postérieures (1688, 1699) sont également partiellement exploitées dans notre version ; R. Ouellet et P. Villiers ont d'ailleurs utilisé le titre de l'édition de 1699, *Histoire des aventuriers flibustiers* et non l'original, dans sa version courte, de l'édition de 1686, *Histoire des aventuriers*, « plus précis et plus évocateur » (OUELLET, Réal et VILLIERS Patrick, *op. cit.*, p. 45). Cette aliénation de titres précise effectivement la thématique et le contenu du texte et cela met d'ailleurs en perspective la question du lexique évoquée plus tôt dans ce travail ; si, pour des questions potentiellement politiques, le titre de la première édition gommait la référence explicite au mot *flibustier*, les éditions plus tardives l'y intègrent, et les chercheurs contemporains pensent légitime de les échanger. Peut-on supposer que, sujets d'un succès littéraire à la fin du XVII^e siècle, les flibustiers sont devenus, non pas des arguments de vente, mais des facteurs garantissant la qualité du récit en question ?

Nous n'avons pas affaire ici, à proprement parler, à une énième réédition plus ou moins fidèle à l'original que celles du XVII^e siècle, mais au produit d'une longue série de réaménagements qui, précisément, font écho au discours orienté de la flibuste ; cette mise en abyme de la fiction nous inscrit certainement non seulement dans le prolongement mais aussi dans l'alimentation du mythe flibustier.

Il ne fait pas de doute que l'*Histoire des aventuriers* est un texte de référence en ce qui concerne la flibuste. Les études historiques et littéraires ont largement questionné et exploité sa riche matière, tantôt éclairante, tantôt contradictoire, obscure et déconcertante ; ainsi, ce texte, mêlant prétentions historiennes, voire historiographiques, et narration fictionnelle, peut être considéré comme une amorce de la mythification du monde flibustier. Son épopée éditoriale apporte certains éléments dans la compréhension du texte et, parallèlement, l'hermétisme de son histoire et de ses véritables acteurs rend difficile la mesure de ce qui revient à Exquemelin lui-même et, respectivement, aux éditeurs qui ont indéniablement joué un rôle crucial dans l'élaboration du texte ; en cela, l'aventure éditoriale fait écho aux aventures flibustières que le texte relate.

L'*Histoire des aventuriers* a fait l'objet de quatre publications entre 1678 et 1699. D'emblée, il faut prendre conscience qu'aucun de ces textes ne peut être complètement attribué à l'auteur¹²⁸. La première édition, néerlandaise, *De Americaensche Zee-Roovers*, semble être la plus proche du manuscrit, aujourd'hui introuvable, fourni par Exquemelin ; or, nous ne disposons d'aucun témoignage qui certifie que les éditeurs néerlandais et français aient bénéficié d'un manuscrit d'Exquemelin, si ce n'est la prétention des éditeurs eux-mêmes¹²⁹. Cette première édition est traduite en espagnol¹³⁰ par un certain Alonso de Buena Maison (1681) qui prend de nombreuses libertés, notamment pour ménager la susceptibilité des lecteurs espagnols, qualifiant ainsi les actions flibustières de « piraterie et vols commis contre la nation espagnole¹³¹ ». Le traducteur alimente peut-être ainsi, consciemment ou pas, le flou lexical qui enveloppe la terminologie maritime ; les libertés qu'il prend évoquent également l'omniprésence de la dimension politique intrinsèquement liée à la question flibustière. En 1684, deux traductions anglaises paraissent, l'une du texte espagnol, l'autre du texte néerlandais¹³². Notons une deuxième anecdote significative de l'impact politique du texte et de

¹²⁸ « Notre enquête a montré qu'aucun texte d'une édition publiée du vivant de l'auteur ne peut lui être intégralement attribué. Les éditeurs de *De Americaensche Zee-Roovers* (1678) et de l'*Histoire des aventuriers* (1686) affirment avoir eu en main un manuscrit d'Exquemelin, mais rien ne nous est parvenu, pas plus que le témoignage d'un tiers ou d'Exquemelin lui-même. À défaut de reproduire le texte autorisé par l'auteur, nous avons voulu donner à lire celui qui s'en éloignait le moins : l'édition française de 1686. » *Ibid.*, p. 44.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 23.

¹³⁰ *Piratas de la America, y Lux à la defensa de las costas de Indias Occidentales* [...].

¹³¹ CAMUS, Michel-Christian, *op. cit.*, 1990, p. 82.

¹³² *Bucaniers of America* [...]. Les deux traductions choisissent le terme de *bucaniers*, soit boucaniers, alors que la traduction espagnole utilisait le terme *piratas*. Les confusions lexicales ou les approximations des traductions permettent d'illustrer ici l'emploi clairement synonymique de ces termes qui a sans doute participé à la confusion des réalités maritimes. On comprend également que le traducteur espagnol ait retenu le terme de *pirates*, le plus

ses enjeux presque diplomatiques : le fameux anglais Henry Morgan, flibustier et pirate notoire, alors devenu *Deputy Governor*¹³³ de la Jamaïque

n'apprécia pas le jour sous lequel il était dépeint par Exquemelin. Il intenta deux procès aux éditeurs anglais en 1685. En plus du paiement de dommages et intérêts (200 livres), les éditeurs s'engagèrent à présenter leurs excuses dans de nouvelles préfaces qui réfuteraient les « erreurs » d'Exquemelin, notamment les « cruautés » attribuées à Morgan. Ce fut fait¹³⁴.

En 1686, la première édition française¹³⁵ qui paraît chez Jacques Le Febvre est considérablement plus longue que l'édition néerlandaise. Il est impossible de dire si les ajouts sont du fait d'Exquemelin lui-même ou de Frontignières, qui aurait adapté le manuscrit du premier. Certains de ces ajouts, qui font mention d'informations inexactes quant à des données géographiques antillaises, font dire à Michel-Christian Camus qu'ils sont certainement de la plume de Frontignières qui ne s'est probablement jamais rendu aux Antilles¹³⁶. L'édition de 1686 est composée de deux tomes, chacun étant constitué de deux parties dont les nombreux chapitres entremêlent des données de nature variée, comme l'illustre le survol de sa première partie ci-après : on nous y présente successivement le départ de l'auteur, les péripéties de son voyage pour les Antilles, des descriptions géographiques et naturalistes des Antilles (*Description de l'île de la Tortue, et de ce qu'il y a de plus remarquable*), historiques (prises de pouvoir successives de l'île), des indications sur la flore (*Des arbres fruitiers les plus rares*), sur l'exploitation des ressources naturelles (*Manière de faire le chocolat et de cultiver l'arbre qui produit la graine dont on le fait*), sur la faune (*Des animaux à quatre pieds, des reptiles de l'île espagnole*) ainsi que des passages documentaires sur les habitants des îles (*Des boucaniers espagnols et français, de leur origine, Des habitants, leur manière de bâtir et de vivre avec leur serviteurs ; et ce qui est arrivé à l'auteur sur l'île de la Tortue.*) Les parties suivantes sont organisées de manière similaire en présentant les faits d'armes d'aventuriers célèbres, tantôt historiques, tantôt fictifs : capitaine Roc, Nau l'Olonnais, Morgan ou Monbars l'Exterminateur.

péjoratif, étant donné que les actions flibustières rapportées dans l'*Histoire des aventuriers* se déroulent bien souvent contre des expéditions espagnoles.

¹³³ OUELLET, Réal et VILLIERS Patrick, *op. cit.*, p. 21.

¹³⁴ CAMUS, Michel-Christian, *op. cit.*, 1990, p. 82.

¹³⁵ Le titre original entier était : *Histoire des aventuriers qui se sont signalés dans les Indes, contenant ce qu'ils ont fait de plus remarquable depuis vingt années. Avec la vie, les mœurs, les coutumes des habitants de Saint-Domingue et de la Tortue, et une description exacte de ces lieux, où l'on voit l'établissement d'une Chambre des comptes dans les Indes, et un état, tiré de cette chambre, des offices tant ecclésiastiques que séculiers, où le roi d'Espagne pourvoit, les revenus qu'il tire de l'Amérique, et ce que les plus grands princes de l'Europe y possèdent.*

¹³⁶ CAMUS, Michel-Christian, *op. cit.*, 1990, p. 82-83.

Comment expliquer alors les modifications accumulées qui semblent creuser un fossé de plus en plus profond entre le manuscrit perdu et les éditions successives ? Il semble que le projet initial, qui était de présenter une histoire des aventuriers mêlant instruction et plaisir, ait cédé la place à une véritable entreprise encyclopédique :

De toute évidence, l'édition française veut faire du texte une véritable histoire des flibustiers, c'est-à-dire, d'une part, un récit d'événements et, d'autre part, un traité ethnographique et géographique de l'Amérique flibustière assez semblable à l'*Histoire morale et naturelle* telle que la concevait Acosta au début du siècle¹³⁷.

Pour l'édition française en particulier, il est impossible de déterminer qui transforme le texte : Exquemelin, le rédacteur du libraire Le Febvre¹³⁸ ou Frontignières¹³⁹ ? Le manuscrit étant perdu, pourquoi ces transformations mériteraient-elles notre apitoiement ? Il s'agit surtout, dans la suite du présent travail, de nous concentrer d'abord sur la dimension de la perte, comme paramètre significatif dans l'étude littéraire, avant de nous interroger sur le projet littéraire qu'auteur, éditeurs et autres acteurs de la publication visaient en modelant le texte de la sorte.

2.4 La problématique du manuscrit absent

La prétendue perte du manuscrit de l'*Histoire des aventuriers* et, de surcroît, l'impossibilité de prouver son existence impliquent certains éléments théoriques et factuels nécessaires à la lecture d'une œuvre qui bouleverse, par son énigme et son inconsistance, nos habitudes référentielles :

Comme la matière, la mémoire culturelle est faite de plus de vide que de plein. Et notre intelligence, qui est une intelligence du plein, n'est pas à l'aise pour considérer le manque et circuler dans les interstices. Une soustraction dont il n'y a aucune conscience intuitive n'est qu'un objet de spéculation. [...] On ne peut pas espérer arpenter ou circonscrire ce qui n'a ni organisation ni unité : quelques débris, quelques échos, une béance.

D'où, peut-être, notre intérêt fasciné pour les reprises, résurgences, reviviscences, survivances ; pour tous les phénomènes de survie induite et de présence intempestive. D'où

¹³⁷ OUELLET, Réal et VILLIERS Patrick, *op. cit.*, p. 23.

¹³⁸ « Ou l'imprimeur-libraire Journal, qui avait obtenu, le 9 janvier 1686, le privilège "d'imprimer, vendre et débiter l'*Histoire des aventuriers*", et qui l'avait cédé à Jacques Le Febvre. » *Ibid.*, p. 23.

¹³⁹ M.-C. Camus, R. Ouellet et P. Villiers avancent que ce dernier a probablement paraphrasé, voire plagié, l'*Histoire générale des Antilles* (1654) de Jean-Baptiste Dutertre, notamment pour ce qui est de « [...] l'histoire aussi bien que pour ses données sur la faune, la flore et la géographie¹³⁹. » OUELLET, Réal et VILLIERS Patrick, *op. cit.*, p. 23. CAMUS, Michel-Christian, *op. cit.*, 1990, p. 83-84.

aussi la qualité douloureuse de l'attention portée à la face sombre de la mémoire, à ce qui s'est perdu et se perd¹⁴⁰.

Le vide, le creux ou l'obscurité de la matière, qui échappent à une compréhension globale et particulière, impliquent non seulement de se confronter à un inconnu gênant mais aussi de mesurer l'espace que cette absence laisse à la reconstitution historique ou fictive, qu'elle soit honnête ou frauduleuse, et d'observer dans quelle mesure cette reconstitution fait sens. Afin d'appivoiser le vide de la mémoire culturelle relatif à Exquemelin et à son œuvre, il s'agit ici de proposer quelques clés de compréhension qui, si elles ne percent pas le mystère du silence, contribuent toutefois à rendre moins scandaleuse l'acceptation de l'ignorance ; le terreau favorable que notre texte semble constituer, en regard du développement légendaire ou mythique, est largement nourri par la problématique de la perte.

2.4.1 Les œuvres perdues

La perte comme donnée – ou absence de données – peut être la conséquence d'incidents variés ; de la destruction intentionnelle à la négligence, de la violence idéologique à la dimension utilitaire du palimpseste, les éléments naturels peuvent constituer des facteurs de la perte autant que des barrières à celle-ci, selon que les hommes en préservent les œuvres ou non.

On peut distinguer, à en croire Judith Schlanger, deux principaux types de perte ; premièrement, la « perte radicale¹⁴¹ » est le résultat de l'anéantissement total d'une œuvre, « d'une inexistence qui succède à une phase d'existence¹⁴² ». « L'empire du ne-plus-être n'est pas tout à fait aussi déterminé que celui du non-être. Ici la perte ajoute une inflexion au néant¹⁴³. » S'oppose à cette conception celle de la « perte imparfaite¹⁴⁴ » qui, à la différence de la première, laisse des traces de l'existence de l'œuvre qui l'empêchent de sombrer complètement dans le néant :

Je ne dis pas la disparition incomplète, car la donnée peut être entièrement anéantie ; toutefois la perte est imparfaite s'il en reste trace, si un indice subsiste, si un nom surnage, si une mention la sort de l'inconnaissable, si une ombre d'information laisse une chance à la mémoire. On se trouve ici dans l'ordre de la pénurie, parfois extrême, souvent tragique, mais non dans le registre évanescant de l'abîme. En fait nous ne pouvons aborder que la disparition

¹⁴⁰ SCHLANGER, Judith, *Présence des œuvres perdues*, Paris, Hermann, 2010, p. 6.

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 7.

¹⁴² *Ibid.*, p. 8.

¹⁴³ *Ibid.*

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 10.

qui laisse des traces, des débris, des signes, ou bien celle qui est évitée de justesse, ou celle qui, scandaleusement, n'est pas évitée, ou encore celle dont il apparaît un jour qu'elle n'était pas définitive¹⁴⁵.

L'*Histoire des aventuriers* se rapproche davantage de la seconde conception de la perte, puisque traces il y a, mais elle n'échappe pas complètement à la perte radicale. En ajustant ces définitions aux objets auxquels nous les appliquons, nous pouvons considérer le manuscrit original d'Exquemelin, que l'éditeur prétend avoir consulté mais dont on n'a aucune trace, comme relevant d'une inflexion au néant qui survit grâce au discours de l'éditeur et à une intuition selon laquelle Exquemelin a bel et bien rédigé et livré un manuscrit ; cette intuition est d'ailleurs appuyée par les vraisemblances historiques. L'intuition, notion dangereuse dans le monde scientifique, constitue ici l'un des rares accès permettant d'éclairer la perte. C'est donc un élément crucial dans le projet que l'on construit sur « la présence des œuvres perdues » :

La question de l'histoire serait : que s'est-il passé et comment les choses ont-elles eu lieu ; la question de la mémoire : que sont ces choses pour nous maintenant, comment se présentent-elles de notre point de vue, et quel rôle jouent-elles en nous pour nous, dans notre dispositif intellectuel, dans notre sensibilité intellectuelle, dans ce qu'est pour nous le monde de la pensée et de l'art¹⁴⁶.

En préférant le projet mémoriel au projet historique, on accepte, dans une certaine mesure, la recomposition de l'inconnu sur une base de traces visibles ou sensibles. Par l'intuition, on suppose et on accorde du crédit aux discours qui ne s'arrêtent pas au constat de la perte mais qui lui reconnaissent une existence et lui confèrent du sens.

[...] pour décrire le passé comme objet de mémoire, il devient possible, et même nécessaire, d'intégrer des données qui dépassent le véridique, l'avéré et le vrai. Nos démêlés avec la perte deviennent méconnaissables si on ne laisse pas parler l'apocryphe lorsqu'il a joué un rôle, et si on ne reconnaît pas de plein droit les remous légendaires des mythes et des anecdotes. Parades devant l'embarras ou l'énigme, ou encore stratégies de réponse, toute la rumeur du légendaire est ici un accompagnement légitime de la réflexion. Même après que des recherches spécialisées les ont infirmées, les anecdotes classiques transmises un peu partout gardent une place. La différence entre l'exact et l'erroné, le vrai et le faux, le réel et le fabuleux, cette distinction ne s'efface évidemment pas ; mais il faut écouter aussi ce qui

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 11.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 13.

s'est dit. Et ce qui a été longtemps débattu et transmis, même périmé, peut faire partie de la situation avec une présence plus forte que le renseignement savant précis qui corrige l'information¹⁴⁷.

L'imagination et la vivacité avec lesquelles nous recomposons et transmettons des récits deviendraient aussi importantes que leur véridicité ; l'œuvre recomposée sur une perte peut ainsi constituer une valeur positive dans le sens où la renaissance de l'œuvre, qui n'est plus vraiment la même, est enrichie culturellement et se nourrit de l'ombre du document disparu pour proposer de nouveaux horizons à l'aventure :

Mais on voit aussi que le signe de la perte peut s'inverser du négatif au positif. [...] L'anecdote reste, mais loin d'aboutir à une diminution culturelle, sa boucle ajoute une complication privée qui enrichit l'histoire émotionnelle de l'œuvre. La version qui existe et que nous avons l'emporte de toute sa présence, et le plus souvent on ignore qu'elle s'est substituée à une autre. Si bien que le résultat d'une perte réparée est un épisode supplémentaire plutôt qu'une soustraction¹⁴⁸.

Accorder du crédit aux « déformations de la mémoire » ne représente donc pas un scandale en soi ; non seulement « le légendaire de la perte se tient bien souvent à cloche pied sur les faits¹⁴⁹ », mais de plus, « cette histoire culturelle parallèle est une longue épopée mentale, souvent confuse, qui met en valeur d'autres points forts que ceux du passé historique, d'autres reliefs, d'autres aventures du sens¹⁵⁰. » Ainsi que nous l'avons déjà montré, notre approche de l'*Histoire des aventuriers* ne saurait donc se contenter des seules traces historiques en rejetant ce que l'imagination a pu apporter à la constitution de la figure du flibustier ; il ne fait pas de doute que si l'on n'avait jamais retenu que le passé historique, on ne parlerait certainement plus, depuis fort longtemps, de ces acteurs flottants de l'ombre.

2.4.2 La « thèse mystificatrice » du docteur Pignet

Il est évident qu'en s'arrêtant à un rapport historien au passé, la perte dérange, frustre, et le vide de connaissance se présente comme un scandale à ceux qui veulent savoir. La vie d'Exquemelin, nous l'avons vu, est peu connue et les informations que l'on détient sont loin de

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 14.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 30.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 42.

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 43.

satisfaire notre appétit biographique. Le docteur Henri Pignet n'a pas su se contenter des informations divulguées dans l'*Histoire des aventuriers* et des quelques éclaircissements apportés par les études historiques. En effet, dans sa thèse de doctorat de médecine soutenue en 1939¹⁵¹, il présente une foule de détails biographiques au sujet d'Exquemelin, détails d'une précision qui contraste avec la connaissance lacunaire qu'on en avait – et qu'on en a toujours¹⁵². Sans nous attarder sur les informations en question, qui concernent des dates relatives à sa vie avant l'embarquement pour les Antilles, des considérations sur une « abjuration de la religion protestante¹⁵³ » autant que des ajouts anachroniques, retenons que le docteur Pignet cite des sources qui, en réalité, ne confirment pas les informations qu'il propose. Ajoutons que les manuscrits eux-mêmes auxquels il renvoie son lecteur n'existent plus, ces sources ayant malencontreusement été détruites en 1871 dans l'incendie de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice de Paris¹⁵⁴.

Ce qu'on doit à la perte n'est pas seulement du moindre et de l'absence ; on lui doit aussi du para : c'est-à-dire des données en trop ou à côté, mal attribuées ou mal classées, erronées, fictives dans leur nom, leur date, leur teneur, leur identité supposée, manipulatrices et illégitimes de toute façon. Ce supplément fantastique est ouvert au faux. C'est là un effet étonnant de la perte culturelle qui nous imprègne ; ou si l'on veut c'est sa pathologie¹⁵⁵.

Cette thèse mystificatrice, selon les mots de Michel-Christian Camus, serait donc le résultat d'une broderie habile sur la base de quelques renseignements factuels, mais sa dimension frauduleuse l'invalide historiquement et jette « un sérieux discrédit sur l'ouvrage du docteur Pignet¹⁵⁶. » A-t-on ici affaire à un fraudeur conscient de sa supercherie ou à un homme que la volonté de savoir a convaincu de la véracité de ses recherches pourtant inexactes ?

2.4.3 Le faux : *Cahiers de Le Golif, dit Borgnefesse, capitaine de la flibuste*

Dans le prolongement de la thèse mystificatrice du docteur Pignet et afin d'illustrer le thème du faux comme alternative à la perte, il semble pertinent d'évoquer les *Cahiers de Le Golif, dit Borgnefesse, capitaine de la flibuste* ; publié en 1952, ce texte fait l'objet d'un doute

¹⁵¹ PIGNET, Henri, *Alexandre Olivier Exquemelin, chirurgien des aventuriers (1646-1707 ?)*, thèse en médecine, Université de Montpellier, Imprimerie de la Presse, 1939.

¹⁵² CAMUS, Michel-Christian, *op. cit.*, 1990, p. 81.

¹⁵³ *Ibid.*, p. 81-82.

¹⁵⁴ *Ibid.*

¹⁵⁵ SCHLANGER, Judith, *op. cit.*, p. 70.

¹⁵⁶ CAMUS, Michel-Christian, *op. cit.*, 1990, p. 82.

quant à son authenticité. Dans la préface, le rédacteur Albert t'Serstevens raconte comment, suite au bombardement de Saint-Malo en août 1944, on découvre « dans le caveau défoncé par les éboulements, une vieille malle écrasée par les pierres, en partie mordue par les flammes, gondolée surtout par la chaleur, et disjointe par les pluies¹⁵⁷. » Suite à ces péripéties au canevas très narratif, voire romanesque, Gustave Alaux, ami de t'Serstevens, réalise vite que cette malle renferme, entre autres actes notariés du XIX^e siècle, trois cahiers en mauvais état qui « s'étaient révélés comme les mémoires manuscrits d'un flibustier des Antilles, contemporain de Louis XIV [...]»¹⁵⁸. » Dans un effort commun, les deux amis décident donc d'étudier ces manuscrits :

Il s'agissait évidemment de mémoires authentiques, rédigés dans les premières années du XVIII^e siècle mais relatifs à des événements du XVII^e. Le papier, l'écriture, le langage, ne pouvaient laisser aucun doute sur l'époque de la rédaction. [...] Il y avait de plus, dans cet écrit, une originalité naïve et sensible qui, par certains côtés, avait un caractère je dirais moderne si cette épithète n'était pas tant galvaudée, une certaine façon de présenter les choses qui s'apparentaient aux manières d'aujourd'hui¹⁵⁹.

Non sans rappeler les propos de l'éditeur de l'*Histoire des aventuriers*, la préface des *Cahiers* atteste l'authenticité indéniable du document, et ses nombreuses qualités persuadent t'Serstevens de le publier alors qu'il revient d'un voyage en Polynésie. La description précise du manuscrit tend à renforcer son caractère véritable ; dans un florilège d'assertions dont il brouille habilement les pistes, le rédacteur construit une légitimité à ce texte à la manière des éditeurs du XVII^e siècle. Toutefois, la préface raconte que le travail éditorial est laborieux et que le rédacteur est contraint d'élaguer largement la trop riche matière du manuscrit. Ainsi, Borgnefesse serait un flibustier, capitaine qui plus est, qui aurait écumé les mers des Antilles avant Exquemelin ; l'auteur des *Cahiers* critique d'ailleurs Exquemelin d'une manière plutôt acérée :

Ce n'est que quelques années plus tard que le flamand Exmelin vint aux Îles. Étant retourné ensuite chez lui, il y a écrit l'*Histoire des aventuriers de l'Amérique*, ouvrage qui fut mis en français par le Sieur de Fontignères.

Quoique n'écrivant que de ouï-dire et se faisant l'écho de maintes bourdes et balivernes que j'ai relevées en son livre, il a conté, mieux que je ne pourrais faire, les exploits de plusieurs

¹⁵⁷ GOLIF (LE), Louis-Adhémar-Timothée, *Cahiers de Louis-Adhémar-Timothée Le Golif, dit Borgnefesse, capitaine de la flibuste*, publication par Alaux, G. et présentation par t'Serstevens, A., Paris, Grasset, 2003, p. 8.

¹⁵⁸ *Ibid.*

¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 9.

vaillants et renommés Capitaines que j'ai, ce pourtant, moi, mieux connus que lui et de plus près, mais il en a passé des meilleurs, tels que Julien, Fulbert, Cameyrelongue, Vincent, et quelques autres, sans oublier votre serviteur¹⁶⁰.

À cela s'ajoute une note de l'éditeur qui tempère les propos de Borgnefesse : « Dans les lignes qui suivent, le capitaine Le Golif se montre injuste envers Exmelin qui fit réellement la course en qualité de chirurgien et prit part à plusieurs expéditions de la flibuste. » La virulente remise en cause de la fidélité du récit d'Exquemelin peut être comprise ici comme une stratégie rhétorique pour renforcer la crédibilité de son propre texte. Mais le véritable enjeu de ce texte réside justement dans les limites de sa vraisemblance ; Odile Gannier réunit un certain nombre de traits qui permettent de mettre en doute l'existence de Le Golif et donc l'authenticité de ses écrits, en commençant par pointer du doigt t'Serstevens : « Il signale les coupes, qui seraient dues aux défauts matériels du manuscrit (pages qui manquent, changement de cahier), mais il ne signale jamais ses propres élagages : travail scientifique fort désinvolte, sinon carrément malhonnête, selon nos critères actuels¹⁶¹ ». De plus, certaines imprécisions, incohérences à la limite de l'anachronisme s'ajoutent au récit de Le Golif ; lexicographiques, distances parcourues trop rapidement pour la technologie navale de l'époque, surdétermination, conformité « trop parfaite pour l'époque¹⁶² ».

À quoi servirait la supercherie ? D'abord, c'est un défi pour un écrivain déjà prolix et reconnu de mettre à l'épreuve la sagacité de ses lecteurs. Le goût de la mystification doit y prendre une part ; n'aurait-il pas laissé à dessein derrière lui quelques discrets indices à glaner¹⁶³ ?

Quels objectifs pouvaient viser Pignet puis t'Serstevens ? Les deux étant morts, on ne peut s'attendre à ce qu'ils répondent. Apparemment, ce n'est pas particulièrement la vénalité qui a motivé les faussaires. Il ne s'agit pas non plus de plagiat puisque, plutôt que de s'attribuer le travail de quelqu'un d'autre, t'Serstevens fait passer son œuvre pour celle d'une tierce personne. En attribuant les *Cahiers* à Le Golif, qui n'a probablement jamais existé et dont, si tel n'est pas le cas, les archives n'ont rien retenu, t'Serstevens ne profite pas non plus de

¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 24.

¹⁶¹ GANNIER, Odile, *Les manuscrits retrouvés dans une vieille malle peuvent-ils encore être authentiques ? Le cas des Cahiers de Le Golif, dit Borgnefesse, capitaine de flibuste*, Fabula, *L'Effet de la fiction*, mars 2001, www.fabula.org, p. 9.

¹⁶² *Ibid.*, p. 11.

¹⁶³ *Ibid.*, p. 12.

l'autorité d'une figure de renom. Reste l'interprétation littéraire qui joue sur la mise en abyme de la figure de l'auteur et qui nous semble la plus pertinente :

Ainsi on peut comprendre la préface comme un récit premier, sur lequel les aventures de Le Golif se greffent, dans l'histoire de l'écrivain inventeur du récit, inventeur au double sens, auteur et régisseur de la fiction, d'une part, et découvreur du trésor que constitue ici, le manuscrit ; ainsi s'écrit une nouvelle aventure malouine, à cette différence près que le narrateur-préfacier part de Saint-Malo pour les îles, non comme engagé mais comme voyageur, et que ces îles sont non pas les Antilles mais la Polynésie¹⁶⁴.

Comment peut-on alors appréhender un faux culturel dont le principal projet est d'exploiter des stratégies romanesques, et donc, dans une certaine mesure, de servir la discipline littéraire plutôt que de la tronquer ? « Le faux culturel est accepté et intégré s'il est perçu comme pertinent, c'est-à-dire s'il répond à une attente d'une manière acceptable. [...] Ou si la nouvelle donnée se situe dans une zone culturelle assez précieuse et assez familière pour paraître d'emblée intéressante et vraisemblable¹⁶⁵. »

Comme pour le mythe, le plaisir de la lecture réside non pas tant, peut-être, dans la détermination de la vérité, que dans la variation sur thème. La connivence entre ainsi pour une part essentielle dans l'adhésion du lecteur. Mais les chefs-d'œuvre ne sont-ils pas ces originaux dérangeants qui, justement, rénovent les données génériques¹⁶⁶ ?

Sans les renvoyer au canon esthétique, les fabrications du docteur Pignet et de t'Serstevens illustrent une dynamique fondamentale dans l'exploitation de la perte, du silence et de l'inconnu. Cette dimension semble intrinsèquement liée aux histoires éditoriales particulières, aux manuscrits perdus et aux aventures qui naissent de ces béances. Nous l'avons vu, l'*Histoire des aventuriers* s'inscrit justement dans le constat du vide induit par la perte que nos facultés cognitives semblent décidément combler par la fiction.

2.5 Procédés d'écriture

Le fait de plonger aux origines du mythe de la flibuste en décomposant les caractéristiques de la figure littéraire du flibustier exquemelien nous semble incontournable, et d'autre part, insuffisant pour cerner au mieux la multiplicité de facteurs qui entrent en jeu :

¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 13-14.

¹⁶⁵ SCHLANGER, *op. cit.*, p. 86-87.

¹⁶⁶ GANNIER, Odile, *op. cit.*, 2001, p. 14.

l'articulation de l'*Histoire des aventuriers* semble parfois violer les conventions classiques en louvoyant entre le style moyen du récit de voyage, l'héroïsation du sujet et un genre à la frontière de l'épique, du documentaire, de la propagande, etc... Nous n'avons donc pas affaire à un simple récit d'événements maritimes présentés par une description factuelle et linéaire des épisodes historiques évoqués :

Il faut d'abord noter qu'en l'absence de manuscrits et de dossiers d'auteurs et d'éditeurs, toute interprétation définitive de ces textes demeure fort aléatoire. On peut supposer que le rédacteur français a rajouté de son cru plusieurs expansions historiques ou encyclopédiques et qu'il a développé considérablement des embryons romanesques présents dans le manuscrit¹⁶⁷.

2.5.1 Le témoignage

Tout comme ceux qui ont douté de l'existence historique d'Exquemelin, nous pouvons légitimement nous demander s'il a réellement été témoin des événements qu'il raconte et, dans l'affirmative, s'il « [...] a reçu les témoignages de vive voix ou a repris des anecdotes colportées dans le milieu flibustier¹⁶⁸. » La longueur du texte, les différents niveaux de précision et de cohérence dans les descriptions, la concordance des dates sont autant d'éléments qui semblent convergents : s'il n'a pas assisté à tous les événements qu'il raconte, « il a certainement rencontré de nombreux témoins oculaires [...] [et] il a su obtenir des renseignements précis¹⁶⁹. » Cette précision, qui justifierait certaines invraisemblances du récit, semble confirmer l'hypothèse d'une participation active d'Exquemelin à des exactions flibustières, bien qu'à ce sujet, « le texte reste silencieux¹⁷⁰ », à tel point qu'on peut se demander si certains événements n'ont pas fait l'objet de censure. Le souci de rendre les faits avec exactitude pose également la question de sa valeur historiographique : constitue-t-il un tournant dans la manière de considérer le témoignage, comme le propose Sara Harvey ?

De Coppier à Exquemelin, on passe d'une conception de l'histoire et du voyage qui paraît d'abord impensable en dehors de la vérité théologique à une vision de la vérité historique. Celle où la parole de l'homme doit accéder à une forme d'autorité et peut ainsi prendre en charge la narration de l'histoire profane et la figurer à travers une voix unique et authentique. Entre la vérité de la parole magique du témoin martyr et le vraisemblable de la parole du

¹⁶⁷ OUELLET, Réal et VILLIERS Patrick, *op. cit.*, p. 37.

¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 41.

¹⁶⁹ *Ibid.*

¹⁷⁰ *Ibid.*

témoin oculaire s'invente peut-être le témoignage historique comme modèle de figuration de l'histoire moderne¹⁷¹.

L'hypothèse d'une modernité exquemeliennne est d'autant plus séduisante que l'*Histoire des aventuriers* faisant « coïncider l'expérience historique avec les repères symboliques et imaginaires des lecteurs¹⁷² », elle place histoire et imagination dans une dynamique de complémentarité évidente.

C'est ainsi que de manière globale, le récit d'Exquemelin constitue une précieuse source historique : « Si l'*Histoire des aventuriers* a contribué à consolider et à répandre le mythe de la flibuste, est-ce à dire qu'elle est disqualifiée comme source historique ? Assurément non¹⁷³. » C'est d'ailleurs ce qui est inlassablement répété dans la préface de notre édition que Réal Ouellet et Patrick Villiers attribuent à Frontignières, bien qu'elle ne soit pas signée¹⁷⁴ : le récit est fidèle à la réalité, conformément au *topos* de ce genre de relations dans la seconde moitié du XVII^e siècle :

En effet, vous sentez qu'elle [la relation de l'*Histoire des aventuriers*] est toute historique, contenant l'origine, la vie, les mœurs et les actions des aventuriers qui depuis vingt ans se sont signalés dans l'Amérique. C'est pour cette raison que l'auteur a été indispensablement obligé de nous donner une connaissance parfaite des pays de ce continent, où, comme je viens de le dire, les aventuriers se sont signalés, parce qu'il était comme impossible de bien connaître la grandeur de leurs entreprises, qu'en même temps on ne fut instruit de l'état des lieux où elles ont été exécutées. Ce qui donne d'autant plus de satisfaction que, le récit des plus surprenantes aventures étant joint à ces descriptions, il ne faut pas craindre qu'elles ennuient : au contraire on est dans une avidité de les lire qui tient toujours en haleine pour savoir ce qui s'y est passé¹⁷⁵.

L'importante subjectivité du préfacier inspire naturellement une certaine réserve quant au rapport providentiel qu'il entretient avec la notion de vérité historique :

À l'égard de la vérité, bien qu'il déclare en beaucoup de lieux de son histoire qu'il la dit, quand il ne la déclarerait pas, on s'en apercevrait facilement, puisque la vérité a cela de propre qu'elle se fait sentir partout où elle se rencontre¹⁷⁶.

¹⁷¹ HARVEY, Sara, *op. cit.*, p. 67.

¹⁷² *Ibid.*, p. 66.

¹⁷³ OUELLET, Réal et VILLIERS Patrick, *op. cit.*, p. 41.

¹⁷⁴ OUELLET, Réal et VILLIERS Patrick, *op. cit.*, p. 22.

¹⁷⁵ EXQUEMELIN, Alexandre-Olivier, *op. cit.*, p. 49.

¹⁷⁶ *Ibid.*, p. 50.

C'est d'ailleurs peut-être pour cette raison qu'il finit par invoquer le libre-arbitre du public, stratégie qui lui permettrait de se désengager de l'in vraisemblable :

Qu'il écrit bien plus volontiers les choses qu'il a vues que celles qu'il a apprises, ayant grand soin par toute son histoire de bien distinguer les unes d'avec les autres, afin que le lecteur en puisse faire tel jugement qu'il lui plaira¹⁷⁷.

C'est donc certainement dans l'acception du mot *histoire* que l'on peut fixer le point de départ des procédés d'écriture qui alimentent le texte ; en effet, la polysémie du terme aliène l'*Histoire des aventuriers* dans son titre déjà, dont la promesse d'un contenu objectif fait de l'auteur un parjure, puisque le récit est indéniablement émaillé d'ajouts fictifs que nous discuterons plus loin. « [L]a relation de faits authentiques relatifs à un groupe ou à une nation, jugés dignes de mémoire¹⁷⁸ » assumée à de nombreuses reprises dans le texte, garantit au lecteur que l'auteur pratique l'autopsie – dans le prolongement des connaissances chirurgicales d'Exquemelin –, c'est-à-dire, selon l'étymologie grecque du mot, un témoignage *de visu* des événements rapportés¹⁷⁹. Alors que le rédacteur de la préface promettait au lecteur que l'auteur avait pour but d'instruire autant que de divertir, dans le respect des nouveaux désirs du lectorat quant à l'*ethos* honnête du relateur qui *a vu*, la fidélité du témoignage est ici préférée à une lecture plaisante exempte de redondances, peut-être pour désamorcer le soupçon quant à une volonté excessive de séduire, au point de rendre douteuse la véridicité du texte :

On s'est aperçu, sans doute, que je suis tombé dans quelques redites au sujet des aventuriers, et cela parce qu'ils font souvent les mêmes choses, ce qui peut-être ne sera pas agréable ; mais l'on doit faire réflexion qu'il ne faut pas qu'un historien craigne tant d'être ennuyeux, qu'il ne songe encore davantage à être fidèle¹⁸⁰.

Ce paragraphe (chapitre V de la troisième partie), évoquant la prise de Maracaibo par Morgan, n'apparaît pas dans l'édition néerlandaise. Alors qu'on y dit que la fidélité du témoignage prévaut sur le plaisir de le lire, cette intrusion est partiellement contredite par une autre intervention – de l'auteur ou éditoriale – plus loin dans le texte, suite au récit relatif à

¹⁷⁷ *Ibid.*, p. 51.

¹⁷⁸ MOTHEUX (LE), Geneviève, *op. cit.*, p. 2.

¹⁷⁹ *Ibid.*, p. 16.

¹⁸⁰ EXQUEMELIN, Alexandre-Olivier, *op. cit.*, p. 320.

Monbars l'Exterminateur, flibustier sans doute inventé de toutes pièces et dont aucune source n'atteste l'existence¹⁸¹ :

Je ne finirais jamais si j'entreprenais de rapporter tout ce qu'a fait l'aventurier Exterminateur ; aussi ne me suis-je arrêté, en parlant de ses actions, qu'à celles qui m'ont frappé davantage et dont je me suis mieux ressouvenu, car elles sont en trop grand nombre pour n'en pas oublier quelques-unes et pour les pouvoir dire toutes ; et d'ailleurs je ne veux point dissimuler que je ne puis vaincre la répugnance que j'ai à parler de ce dont je n'ai pas été témoin. Ce n'est pas que je ne croie ses exploits véritables, mais enfin je ne les ai pas vus, et l'on sait qu'on est toujours bien plus assuré en rapportant les choses qu'on a vues soi-même que celles que l'on a apprises d'autres¹⁸².

Alors qu'il louait la vertu d'un témoignage purement relatif aux faits, quitte à passer pour ennuyeux, le rédacteur semble avouer à demi-mot non seulement que sa mémoire n'est pas fiable en tous points, mais qu'il n'a pas assisté lui-même aux événements relatés ; ici tout particulièrement, on peut soupçonner l'éditeur d'avoir usurpé l'identité d'Exquemelin pour parler en son nom à plusieurs reprises. En allant encore plus loin, pourrait-on également supposer que le rédacteur présente délibérément des événements n'ayant jamais existé, s'inscrivant ainsi dans la posture du voyageur-menteur¹⁸³ ? Quoi qu'il en soit, les incohérences du texte éclairent les failles qui lézardent le discours du rédacteur, quel qu'il soit, et il s'agit maintenant de mesurer la perméabilité de ces constats face aux incursions de l'imagination. Nous allons voir de quelle manière, par certains procédés littéraires et notamment stylistiques, un récit qui se veut historique va puiser dans le registre fictionnel pour asseoir, sans en avoir l'air, sa vraisemblance, tant et si bien que l'on passe du témoignage au mythe !

2.5.2 L'abordage de la fiction

Il est indéniable que les intrusions de l'éditeur dans le texte original, témoignage qu'il souhaite « rendre [...] au public¹⁸⁴ », sont nombreuses. Au moment où il reçoit le manuscrit, il n'est que peu intéressé par la qualité médiocre dont souffrent trop souvent, selon lui, les récits de ce genre, mais la plume de l'auteur le séduit rapidement : « lorsqu'on m'apporta celle [la relation] dont il s'agit manuscrite, j'en fis laisser seulement deux ou trois cahiers pour les

¹⁸¹ *Ibid.*, p. 412. Note de bas de page.

¹⁸² *Ibid.*, p. 423.

¹⁸³ WEBER, Anne-Gaëlle, *A beau mentir qui vient de loin. Savants, voyageurs et romanciers au XIX^e siècle*, Paris, Honoré Champion, bibliothèque de littérature générale et comparée, 2004.

¹⁸⁴ EXQUEMELIN, Alexandre-Olivier, *op. cit.*, p. 51.

parcourir et pour voir ce que c'était ; ils me plurent assez pour en redemander d'autres et, d'autres en autres, insensiblement j'ai lu tout l'ouvrage¹⁸⁵. » Le potentiel séducteur du manuscrit surclasse d'ailleurs l'origine sociale d'Exquemelin, laquelle joue également contre lui car l'éditeur n'accorde *a priori* que peu de crédit à sa condition :

Si je n'avais regardé que le nom et la naissance de cet auteur, l'un et l'autre n'étant pas fort considérables en lui, je n'aurais jamais pensé à lire ces mémoires, encore moins à les revoir, parce qu'on est persuadé dans le monde qu'on ne saurait rien faire de fort exact sans naissance et sans éducation, et l'on n'en peut disconvenir. Toutefois, il semble que cet auteur a un peu de toutes deux, si l'on prend garde au bon sens et à une certaine liberté d'honnête homme qui règne partout dans ce qu'il écrit¹⁸⁶.

Le patronyme d'Exquemelin n'apparaît pas dans la préface ; on ne tarit pas d'éloges sur la qualité du manuscrit sans pour autant l'attribuer nommément à celui qu'on mentionne uniquement par le terme « l'auteur ». L'anonyme préfacier ne nomme donc pas l'auteur, ce qui renforce le caractère effacé, voire fictif, d'Exquemelin. Cette présence fictive souligne le caractère romanesque de l'*Histoire des aventuriers*, mais elle semble paradoxale ; en effet, alors qu'il cherche à renforcer l'effet du réel, le préfacier prive le lecteur de références nominales. Cette contradiction concrétiserait-t-elle une limite stratégique du préfacier qui, voulant camoufler ses interventions dans le récit en effaçant son nom, évacue ce qui justement pourrait renforcer le caractère véridique des événements racontés ?

L'entremise de Frontignières, si c'est bien lui qui rédige la préface, ne s'arrête pas là ; il ne cache pas qu'il remanie largement le manuscrit « obscur » qui ne correspond pas, dans son état original, aux critères d'édition. Il souhaite proposer aux lecteurs un récit éclairci, qui corresponde davantage aux goûts de l'époque, mais avoue, dans le même temps, qu'il transforme le texte sans vergogne :

Cependant, ce manuscrit était difficile à entendre, et encore plus à faire entendre aux autres, parce qu'il se rencontrait presque partout des endroits obscurs. Outre cela, si la matière de cette histoire était avantageuse, les expressions ne répondaient nullement à la matière. Ainsi il a été nécessaire changer les mauvaises expressions, de déterminer les sens suspendus et d'éclaircir les endroits obscurs, car enfin nous sommes dans un siècle où l'on veut que toutes choses frappent d'abord dans un ouvrage, sautent aux yeux et s'offrent d'elles-mêmes, où

¹⁸⁵ *Ibid.*, p. 49.

¹⁸⁶ *Ibid.*, p. 50.

L'on ne voit que trop de gens qui ne veulent pas se donner la moindre peine de chercher. Aussi n'a-t-on rien oublié pour leur épargner cette peine et pour tâcher qu'ils ne trouvent rien dans cette histoire qui ne se présente à leur esprit dès la première attention, ainsi que cela doit être en ces sortes d'ouvrages, qui sont faits pour divertir et non pas pour appliquer¹⁸⁷.

L'emphase à laquelle recourt le préfacier dans l'accréditation du texte d'Exquemelin semble concrétiser en soi une ouverture à l'imagination ; « l'auteur » parvient à toucher et à transporter le lecteur par sa verve, volontiers critiquée quelques lignes plus tôt. De plus, sa « naïveté¹⁸⁸ », qualité qui contribue également à la transparence et à l'honnêteté de son récit, situe le débat dans une dimension qui n'obéit plus tout à fait à l'exigence de vérité historique revendiquée plus haut :

Il s'exprime si vivement sur tout ce qui se présente que ceux qui n'ont point envie de quitter leur pays croient voyager avec lui en terre ferme toutes les fois qu'il voyage. S'il va sur mer, on s'imagine être embarqué avec lui, voir toutes les îles dont il parle, tous les écueils qu'il évite, échouer contre ceux qu'il n'évite pas. On pense être spectateur des combats qui s'y donnent, des prises qui se font. On tremble avec l'équipage s'il survient quelques tempêtes, parce qu'on ne saurait mieux marquer qu'il fait tous les périls qui l'accompagnent. S'il arrive quelque autre incident, on craint, on espère, dans l'attente du succès, tant il sait représenter au naturel jusqu'aux moindres circonstances et faire entrer dans tout ce qu'il dit¹⁸⁹.

Enfin, le caractère extraordinaire des événements narrés par Exquemelin dépasse les mots employés pour le décrire. L'expérience flibustière rayonne donc sur le récit que l'on en fait et, dans un jeu de miroir éblouissant, le préfacier nous semble achever d'ouvrir le texte – malgré lui ? – à la dimension de l'imagination :

Ce n'est pourtant pas qu'il songe à suivre l'éloquence dans les choses qu'il veut décrire, mais l'on s'aperçoit que l'éloquence suit naturellement les choses qu'il décrit. Pour mieux dire, ce n'est point l'éclat des paroles qui rejaillit sur les choses, mais c'est l'éclat des choses mêmes qui rejaillit sur les paroles¹⁹⁰.

Nous ne sommes donc plus très loin de ces représentations « symboliques et merveilleuses, à l'authenticité improbable, qui alimentent l'imaginaire d'une nation par des

¹⁸⁷ *Ibid.*, p. 49.

¹⁸⁸ « Pour ce qui concerne la manière, il raconte les choses si naïvement qu'il les fait croire par la seule manière dont il les raconte. » *Ibid.*, p. 50.

¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 50-51.

¹⁹⁰ *Ibid.*, p. 51.

images d'Épinal avant la lettre. [...] Ces évocations satisferont le goût assez répandu pour les belles histoires, c'est-à-dire celles qui évoquent des lieux, des personnages et des actions fictifs et porteurs de rêves¹⁹¹. » Les limites du discours « purement documentaire », discours que le préfacier ne manque pas d'invalidier, malgré lui, par les contradictions que nous avons soulignées, impliquent inmanquablement la « recomposition fictive » qu'on hésite à attribuer à Exquemelin ou à la refonte éditoriale de son texte. On distingue donc progressivement le caractère multi-genre de l'*Histoire des aventuriers* et la rupture générique qu'elle constitue :

Si la composante encyclopédique de l'*Histoire des aventuriers* se présente comme une *histoire morale et naturelle* à la manière d'Acosta, sa composante narrative navigue souvent dans les parages du romanesque. Le rédacteur en est bien conscient quand il affirme que la ressemblance avec la fiction de ce qu'il raconte ou décrit ne doit pas faire recevoir l'*Histoire des aventuriers* comme un roman¹⁹².

Cette composante romanesque de l'*Histoire des aventuriers* est un fait démontré à plusieurs reprises et est porteuse de sens en soi dans la constitution de la figure flibustière. La question de la reconstruction à travers des traces, le manuscrit perdu en ce qui nous concerne, nous semble effective ; à en croire le préfacier, il a largement remanié une matière brute, qu'il décrit d'abord comme une sorte de brouillon impropre à la lecture. L'édition de 1686 constituerait donc une recomposition par la narration afin d'en faire un véritable objet de connaissance :

Le pathos du hasard, ou l'épopée de l'enquête ou de la reconstruction, emporte l'indication fragmentaire dans un tissu narratif où la sensibilité intellectuelle trouve son compte. Et ce qui était pur débris ne devient pas seulement un ajout et un gain pour la connaissance, mais aussi un supplément imaginaire qui rejoint le corps astral du savoir¹⁹³.

2.5.2.1 La narration : portraits et omniscience

Les nombreuses incursions de la narration dans l'édition de 1686 se manifestent essentiellement sous la forme de plusieurs portraits qui ponctuent le texte et participent de sa double intention : garantir le caractère réaliste du récit tout en lui attachant des traits typologiques de la figure du flibustier de papier. Ce double aspect est renforcé par les

¹⁹¹ MOTHEUX (LE), Geneviève, *op. cit.*, p. 2.

¹⁹² OUELLET, Réal et VILLIERS Patrick, *op. cit.*, p. 29.

¹⁹³ SCHLANGER, Judith, *op. cit.*, p. 45.

interventions du rédacteur qui se défend d'écrire un roman, sorte de dénis « si fréquents chez les romanciers du XVII^e siècle¹⁹⁴ » et que nous avons déjà évoqués. Bien souvent inexistantes dans la version néerlandaise, ces ajouts permettent de soutenir l'idée d'un projet romanesque propre à l'édition française. L'abondante galerie de portraits que propose l'*Histoire des aventuriers* contribue dans un premier temps à la dimension descriptive du récit : directement inspiré de la pratique picturale, le portrait littéraire permet notamment une variation de rythme dans la narration. Sans s'attarder sur les origines de ce genre, retenons ici l'importance que le portrait accorde au naturel et à l'humaine condition qui constituent le point d'ancrage de l'*Histoire des aventuriers*¹⁹⁵. Gages, en quelque sorte, d'une narration transparente et fidèle à la réalité, les portraits dressés dans l'*Histoire des aventuriers* permettent par ailleurs de constituer une typologie des flibustiers à partir de certains personnages illustres, fictifs ou non, à l'image du flibustier Roc le Brésilien, qu'Exquemelin a effectivement pu rencontrer¹⁹⁶ :

Il est si terrible que les Espagnols ne le peuvent entendre nommer sans trembler. Il a l'air mâle et le corps vigoureux, la taille médiocre, mais ferme et droite, le visage plus large que long, les sourcils et les yeux assez grands, le regard fier, et toutefois riant. Il est adroit à manier toutes les armes dont se servent les Indiens et les catholiques, aussi habile à la chasse qu'à la pêche, aussi bon pilote que brave soldat, et terriblement emporté dans la débauche. Il marche toujours avec un sabre nu sur le bras ; et si par malheur quelqu'un lui conteste la moindre chose, il ne fait point de difficulté de le couper à moitié ou de lui abattre la tête ; c'est pourquoi il est redoutable en toute la Jamaïque ; et cependant l'on peut dire qu'on l'aime autant quand il est à jeun qu'on le craint quand il a bu¹⁹⁷.

Ce portrait s'inscrit dans la double optique évoquée plus haut : alors qu'il garantit, par essence, le naturel et la véracité de la description d'une part, il alimente – ou construit – par ailleurs le *topos* de la figure du flibustier dont le physique corrobore le caractère impulsif et imprévisible. Sans que nous puissions juger, en fonction du vocabulaire employé par le rédacteur, s'il s'agit d'une description valorisante ou infamante, on nous présente ici un personnage que nous sommes libres de considérer selon ses qualités (adresse aux armes, fierté,

¹⁹⁴ OUELLET, Réal et VILLIERS Patrick, *op. cit.*, p. 3.

¹⁹⁵ Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, on peut souligner une nouvelle tendance qui réside dans « la réduction du mot [portrait] à la seule figure humaine et surtout l'articulation systématique du portrait à la question de la ressemblance, associée au naturel, ce qui n'est pas sans conséquences sur les fondements épistémologiques du portrait littéraire. » COGARD, Karl, « Le portrait mondain. Un nouveau genre d'écrire. Le cas de Divers Portraits (1659) », *Dix-septième siècle*, 2006/3 (n° 232), p. 420-421.

¹⁹⁶ EXQUEMELIN, Alexandre-Olivier, *op. cit.*, p. 195.

¹⁹⁷ *Ibid.*, p. 196.

bravoure) et ses défauts (violence, débauche), entrant ainsi dans le jeu du narrateur qui n'émet aucun jugement moral.

Par ailleurs, bien qu'il fasse preuve d'une certaine neutralité dans sa description de Roc, le narrateur s'autorise d'une omniscience qui lui permet d'émettre notations psychologiques et jugements moraux. Dans le récit des exploits de Morgan, les aventuriers ayant été trahis et abandonnés par leur capitaine plein de « perfidie » sont en proie à un triste sort :

Bien qu'il y eût déjà quelque temps que Morgan eût quitté les aventuriers, ils ressentaient aussi vivement le déplaisir qu'ils en avaient reçu que s'ils venaient de le recevoir, jusque-là qu'ils ne pouvaient penser à sa perfidie, non pas même nommer son nom, sans frémir d'horreur. Un jour entre autres, ce que je n'avais point encore vu de cette manière, ils se plainquirent à outrance et s'emportèrent furieusement contre lui. Il est vrai que l'eau-de-vie qu'on venait de boire jouait alors son jeu dans chaque tête, donnait de la force à leurs plaintes et de la vigueur à leurs emportements¹⁹⁸.

Le narrateur semble intervenir selon des procédés variables et opportunistes, qui alternent entre un pseudo effacement stratégique et une posture omnisciente qui lui offre la possibilité de « survoler le *hic et nunc* de l'action immédiate pour porter des jugements de valeur nombreux et définitifs¹⁹⁹. » Le drame que constitue la trahison du capitaine explique peut-être l'intervention omnisciente. En effet, la dimension presque sacrée des liens fraternels qui unissent les flibustiers entre eux est bafouée par un de leurs plus illustres représentants ; c'est d'autant plus intolérable que la figure du flibustier romanesque se construit justement sur ce type de représentations fraternelles. L'acte de Morgan mettrait donc en péril les valeurs morales intangibles qui donnent une identité littéraire et universelle aux acteurs du récit tout en permettant une dramatisation accrue des événements narrés.

L'omniscience du narrateur est renforcée du fait qu'Exquemelin n'était pas protagoniste de cet événement dans la version néerlandaise ; l'entreprise rédactionnelle de l'édition de 1686, si elle n'est pas de la main d'Exquemelin ni fidèle à son témoignage, intègre l'auteur supposé en des événements qu'il n'a jamais vécus tout en outrant la dimension dramatique de l'épisode.

Nous ne voulons pas dire que *l'Histoire des aventuriers* est un roman psychologique, mais que son auteur ne peut s'empêcher d'entrelarder son récit de notations d'ordre moral où les sentiments et les motivations des personnages individuels et collectifs mis en scène tiennent

¹⁹⁸ *Ibid.*, p. 375.

¹⁹⁹ OUELLET, Réal et VILLIERS Patrick, *op. cit.*, p. 33.

une grande place. Cette intrusion éditoriale narcissique devient tellement massive à certains moments que le lecteur a la conviction que le rédacteur se regarde écrire [...] ²⁰⁰.

Enfin, on peut faire écho à l'analyse de Réal Ouellet et Patrick Villiers qui montre, dans ce passage où Morgan est confronté à la belle captive, que le texte de l'*Histoire des aventuriers* reprend volontiers des thèmes et des portraits-charges courants dans la littérature du XVII^e siècle, cet extrait constituant « une antichambre du théâtre racinien où une belle prisonnière repousse fièrement son vainqueur ²⁰¹ » :

[La belle captive] était alors fort négligée, mais une grande jeunesse accompagnée de tous ses charmes la paraît naturellement, car avec des cheveux du plus beau noir du monde on lui voyait une blancheur à éblouir, et ses yeux vifs, et son teint de même brillaient encore parmi cela. [...] Elle toucha le cœur de Morgan et de tous ceux qui la virent comme lui. [...] On s'aperçut de sa passion à ses habits, qu'il prit plus propres, et à son humeur qu'il rendit plus sociable [...] ²⁰².

Les sentiments de Morgan l'empêchant de réprimer ses ardeurs, il se confronte au refus de la belle captive, et on peut y deviner une faiblesse morale ou psychologique qui annonce la trahison à venir. Raconté notamment à travers un sulfureux dialogue entre les deux protagonistes, cet épisode met en scène la captive échouant à tuer Morgan avec un poignard « qu'elle tenait caché », et se termine quand le capitaine flibustier « la quitta outré de rage et résolu de ne plus la revoir ²⁰³. » Si l'on accorde un quelconque crédit à cette lecture, on ne peut ignorer qu'à travers l'anticipation des actes parjures de Morgan, le narrateur modèle un personnage dont la moralité et la psychologie sont mises au service du déroulement narratif. La mise en péril des valeurs flibustières incarnée par Morgan renvoie à la fin du texte : l'*Histoire des aventuriers* se termine sur un questionnement lié à l'actualité de la flibuste dans les deux dernières décennies du XVII^e siècle :

Par exemple, si l'on en croit les nouvelles apportées depuis peu à la Jamaïque par des vaisseaux venus de Carthage, on a su que les aventuriers, étant entrés dans la mer du Sud, n'ont pu exécuter le dessein qu'ils avaient de se saisir de quelques postes avantageux, pour troubler la navigation de Lima à Panama, à cause que les Indiens, s'étant mis en armes en

²⁰⁰ *Ibid.*, p. 34.

²⁰¹ *Ibid.*, p. 31.

²⁰² EXQUEMELIN, Alexandre-Olivier, *op. cit.*, p. 363-364.

²⁰³ *Ibid.*, p. 365.

plusieurs endroits de la côte, les ont empêchés de débarquer et même de se pourvoir d'eau et de vivres [...] ²⁰⁴.

Le chroniqueur semble par la suite s'inquiéter du devenir de la flibuste dans cette région, pointant peut-être la fin d'un âge d'or, précédemment suggéré dans le texte par le personnage de Morgan, en ces termes : « De pareils efforts, et souvent réitérés par les Espagnols, pourraient peut-être à l'avenir faire perdre aux aventuriers la coutume et l'envie de les attaquer » avant de conclure, de manière quelque peu surprenante, comme suit : « Je dis peut-être, car dans le fond les aventuriers sont de terribles gens ²⁰⁵. » Dans cette fin abrupte et difficile à appréhender, le narrateur qualifie les aventuriers de « terribles gens », jugement moral dont on ne parvient pas à saisir le sens définitif. Cette fin suspendue permet toutefois au rédacteur de ne pas achever son *Histoire des aventuriers* comme on le ferait d'une histoire révolue dont ne témoignent que les quelques traces qu'on a bien voulu garder ; l'utilisation de l'indicatif présent, également mode de prédilection du portrait, donne à la flibuste un caractère qui s'inscrit dans une actualité de vérité générale. Dans le cas où le narrateur révèle effectivement au lecteur, par cette conclusion, son intuition de la fin de la flibuste comme pratique effective dans les Antilles, ne marquerait-il pas justement l'entrée définitive du flibustier dans le monde de la fiction ? De plus, la rédaction toute entière de l'*Histoire des aventuriers* offre à la course une consistance intemporelle et, bien que la flibuste prenne fin dans les premières années du XVIII^e siècle, le texte lui offre une présence permanente dans l'imaginaire collectif et dans les représentations.

Quels que soient les acteurs de la rédaction, on ne peut nier que le texte de l'*Histoire des aventuriers* fait l'objet, en de nombreux endroits, d'une narration qui s'immisce dans le registre de la fiction : « D'historiographe, Exquemelin devient donc hagiographe, avec pour ligne directrice l'expression et la valorisation de l'excès, dans tous les domaines. Ainsi, de l'univers du réel passe-t-on à celui de la recomposition fictive qui, en l'occurrence, participe du mythe ²⁰⁶. » L'*Histoire des aventuriers* semble donc jouer un rôle essentiel dans l'amorce du mythe flibustier ; les processus éditoriaux, qui ont certainement contribué au recyclage et à l'accentuation d'embryons fictionnels présents dans le manuscrit original, représentent une ouverture non négligeable du monde de la flibuste à l'imagination et à sa pérennité légendaire ou mythique dans les représentations.

²⁰⁴ *Ibid.*, p. 430-431.

²⁰⁵ *Ibid.*, p. 431.

²⁰⁶ MOTHEUX (LE), Geneviève, *op. cit.*, p. 2.

2.5.3 Les amorces du mythe

Nous l'avons dit, l'*Histoire des aventuriers* réunit chronique et témoignage dans une optique d'authenticité que viennent remettre en question les lacunes historiques, lexicographiques et juridiques, « les longues errances propices au dérèglement de la mémoire » et les incursions éditoriales. Cet ensemble baroque, au sens étymologique du terme²⁰⁷, réunit les ingrédients nécessaires à la fabrication d'un mythe sur la base d'éléments et d'événements exceptionnels :

À partir de l'image recomposée de quelques actes d'héroïsme authentique colportés sur tout le vieux continent, à travers les portraits-charges véhiculés dans les ports après de longues errances propices au dérèglement de la mémoire, tous les aventuriers de la mer bénéficieront du prestige de quelques figures de proue, dont l'histoire, haute en couleur, a croisé le destin, le regard d'un témoin privilégié ou, mieux encore, la plume d'un chroniqueur²⁰⁸.

Le flibustier comme figure de l'ambivalence s'illustre notamment au travers des caractéristiques doubles, parfois antithétiques, qu'on lui attribue au XVII^e siècle déjà, notamment dans l'*Histoire des aventuriers*.

2.5.3.1 Le flibustier à la marge du monde

La vie et les activités des flibustiers se déploient dans les marges du monde. Historiquement et lexicalement, ces acteurs de l'ombre ne jouissent pas d'une reconnaissance stable. Leur mutisme, travesti par la prise en charge de leur récit par un tiers, est amplifié par les imprécisions dont souffre leur identité historique et les terriens ne parviennent pas à leur rendre justice. Politiquement, économiquement et socialement, ils ne représentent que rarement une élite, encore moins une élite régulière, car leur statut est plus officieux qu'officiel et leurs espérances sont bien rarement couronnées de succès. C'est essentiellement dans le monde littéraire que les flibustiers sont reconnus, reconnaissance qui fait d'eux avant tout des êtres de papier : apparaissant la plupart du temps par le biais de « portraits-charges », ils sont généralement des protagonistes secondaires, sorte d'adjuvants²⁰⁹, prétextes à des péripéties,

²⁰⁷ « joaill. se dit de perles de forme irrégulière [...] », « bizarre, choquant », « Baroque », dans *Trésor de la Langue Française Informatisé* (TLFi), Nancy, CNRS, ATILF (Analyse et traitement informatique de la langue française), UMR CNRS-Université Nancy 2, URL : <http://www.cnrtl.fr/definition/baroque>.

²⁰⁸ JAEGER, Gérard A., *op. cit.*, 1998, p. 452.

²⁰⁹ GREIMAS, Algirdas Julien, « Éléments pour une théorie de l'interprétation du récit mythique », *Communications*, vol. 8, n° 8, 1966, p. 28-59.

associés à des motifs maritimes au même titre que la tempête, le naufrage, les écueils ou la disette. Or, le flibustier n'est pas que victime de cette marginalisation ; cette dernière peut en effet servir ses intérêts, voire le présenter comme une figure de proue des marginaux, défenseur du sauvage et de l'esclave, avec qui il partage d'ailleurs, toutes proportions gardées, un destin de transbordement vers un ailleurs inconnu. En effet, pour le flibustier littéraire comme pour son homologue historique, la première traversée de l'océan, souvent comme engagé, marque le passage volontaire d'une vie à une autre :

Dans les îles et sur les eaux qui les baignent, les hommes qui se sont engagés à oublier leur passé vivent souvent leur présent dans la démesure et le symbole. Parmi eux, il se trouve une volonté généralisée de changer de personnalité en même temps que de changer de vie. C'est un peu dans cette intention qu'ils prennent un sobriquet, s'imaginant, en quelque sorte, brûler leur acte de naissance²¹⁰.

Dans une certaine mesure, on peut observer ici un phénomène analogue à celui des esclaves africains qui, dans la cale du négrier, dépossédés de tous leurs biens, privés de liberté et de leur nom, sont transportés vers un endroit qui redéfinira leur identité et leur histoire. Si les engagés, pour leur part, renoncent volontairement à leur vie passée, ils se voient également obligés de se façonner une nouvelle identité, notamment à travers la symbolique du nom, du baptême et de cérémonies parodiques :

Le contremaître du vaisseau s'habille grotesquement avec une longue robe, un bonnet sur sa tête et une fraise à son col, composée de poulies et de certaines boules de bois appelées en termes maritimes *pommes de raque*. Il paraît le visage noirci, tenant d'une main un grand livre, et de l'autre, un morceau de bois représentant un sabre. Tous ceux qui n'ont jamais passé par là [Raz de Fonteneau, tropiques du Cancer et du Capricorne, ligne équatoriale] viennent s'agenouiller devant le contremaître ; aussitôt il leur donne de son sabre sur le col, et après on leur jette de l'eau en abondance, s'ils n'aiment mieux, pour s'épargner cette peine, donner quelques bouteilles de vin ou d'eau-de-vie. Il n'y a personne exempte de cette cérémonie : le capitaine même ne l'est pas ; et si le navire qu'il monte n'y a jamais passé, il est obligé de payer quelque chose, sinon les matelots scieraient le devant, qu'on appelle le galion ou la poulaine²¹¹.

²¹⁰ JAEGER, Gérard A., *op. cit.*, 1987, p. 31.

²¹¹ EXQUEMELIN, Alexandre-Olivier, *op. cit.*, p. 59.

Marginaux à de nombreux égards, certes, les engagés reconvertis dans la flibuste ont pourtant aussi incarné, dans une sorte de retournement de perspective, – du moins on leur en a attribué le projet – les acteurs d'une « société d'exception²¹² » :

Née d'un noyau d'hommes hostiles aux règles des sociétés traditionnelles, réfractaires aux contraintes de la vie quotidienne qu'ils avaient décidé d'abandonner en s'embarquant pour l'aventure, les flibustiers furent aussi la conséquence directe des guerres qui avaient enflammé l'Europe à la fin du XVI^e siècle, avant d'apparaître comme le bras séculier d'un pouvoir désireux de rattraper le train de l'Histoire. Cette aventure maritime fut donc essentiellement le fruit consommé d'une longue expérience de violence, ranimée par un vieux rêve de fortune et de liberté²¹³.

Les engagés embarqués pour l'Amérique, victimes d'une « propagande coloniale²¹⁴ » promettant aventure, richesse et nouvelle vie, ne découvrent bien souvent, une fois débarqués, qu'une réalité servile très éloignée des rêves et des espérances qu'ils nourrissaient à l'endroit du Nouveau Monde. Cette population d'aventuriers, tout spécialement dans les Antilles du XVII^e siècle, nous est présentée comme hétéroclite, réunissant « les voyageurs, les errants, les curieux, les tourmentés, et la race incertaine de tous ceux qui détestent les demeures stables²¹⁵. » Ces archétypes peuvent être réunis sous une bannière commune du fait de leur aspiration à la révolte ; le mythe du « Bon Sauvage » et son inscription dans une marge ne manque pas d'évoquer la marginalité des engagés ; Gérard A. Jaeger avance l'hypothèse que les initiateurs du bon sauvage, Veiras, Foigny, Rousseau, « sont dans leur vie et dans leur esprit, des individualistes outranciers, souvent renégats – même de doubles renégats – souvent aussi des déséquilibrés, des désaxés, qui louent le sauvage, en haine de la société qu'ils rejettent, ou dont ils sont séparés²¹⁶ ». Les aventuriers de la mer seraient ainsi également des révoltés qui, moins par leur voix que par leurs actes, parleraient d'abord d'eux-mêmes avant d'évoquer la société qu'ils renient ou de celle à laquelle ils aspirent. Dans l'*Histoire des aventuriers*, la présentation faite aux lecteurs des coutumes des indiens « Moustiques » (*Mosquitos*) sur la côte nicaraguayenne témoigne de l'intérêt accru pour des cultures « qui méprisent ce que nous estimons » :

²¹² JAEGER, Gérard A., *op. cit.*, 1987.

²¹³ JAEGER, Gérard A., *op. cit.*, 1998, p. 451.

²¹⁴ JAEGER, Gérard A., *op. cit.*, 1987, p. 24.

²¹⁵ *Ibid.*, p. 27.

²¹⁶ *Ibid.*

Ces Indiens au contraire se contentent de ce qu'ils trouvent dans leur pays et disent que, s'ils ont peu, du moins qu'ils sont en repos, et qu'on ne leur demande rien, et ajoutent qu'ils naissent nus, qu'ils vivent nus et qu'ils veulent mourir nus.

Ils se gouvernent à peu près en république, car ils ne reconnaissent ni roi, ni aucune personne qui ait domination sur eux. Quand ils vont en guerre, ils choisissent pour les commander le plus apparent et le plus expérimenté, comme par exemple celui qui aura été aventurier ; et quand ils reviennent du combat, ce commandant n'a pas plus de pouvoir que les autres²¹⁷.

Il est difficile ici de ne pas remarquer les ressemblances qui rapprochent le fonctionnement social des Moustiques et celui, à l'interne, des flibustiers tel qu'Exquemelin le décrit. Le flibustier individualiste, qui souhaite renégocier son destin à la lumière de la liberté, est parfois présenté comme un défenseur du sauvage et de l'esclave contre la tyrannie, la colonisation et leurs scandales, à l'image du flibustier fictif (mais présenté comme authentique par le narrateur) Monbars l'Exterminateur, dont la cruauté est légitimée par son rôle providentiel de vengeur des Indiens :

On dirait même que la Providence les [les aventuriers] a suscité pour punir les Espagnols de toutes leurs injustices. En effet, comme les Espagnols ont été et sont encore le fléau des Indiens, l'on peut dire que les aventuriers sont et seront toujours le fléau des Espagnols ; mais je n'en sache point parmi eux qui leur ait plus fait de mal que le jeune Monbars, surnommé l'Exterminateur, parce qu'il en a assommé sans rémission tout autant qu'il en a rencontré²¹⁸.

L'aventurier peut en revanche être perçu comme un opportuniste qui reproduit les dérives séculaires de l'Ancien Monde sur des terres nouvellement découvertes, riches en ressources et donc prometteuses :

Passé l'Équateur, dit encore l'abbé Raynal, l'homme n'est ni hollandais, ni anglais, ni français, ni espagnol, ni portugais. Il ne conserve de sa patrie que les principes et les préjugés qui autorisent ou qui excusent sa conduite. Rampant quand il est faible, violent quand il est fort, pressé d'acquiescer, pressé de jouir, capable de tous les forfaits qui le conduisent rapidement à ses fins, la soif du sang le reprend ; c'est un tigre domestique qui rentre dans la forêt²¹⁹.

Dans les portraits qu'en brosse Exquemelin, la question de la moralité du flibustier est double. La marginalisation au profit de la liberté est donc une attitude qui génère plusieurs

²¹⁷ EXQUEMELIN, Alexandre-Olivier, *op. cit.*, p. 403.

²¹⁸ *Ibid.*, p. 411-412.

²¹⁹ JAEGER, Gérard A., *op. cit.*, 1987, p. 28.

interprétations contradictoires et qui complexifie la donne morale en troublant les traits propres à la figure du flibustier. Retenons que cette exaltante volonté d'exister, qui nécessite le « sacrifice du bonheur général²²⁰ », semble d'abord être le fruit d'une marginalisation individuelle visant un objectif libertaire avant de s'inscrire dans un projet collectif et communautaire.

De toute évidence, les engagés puis les flibustiers étaient nombreux à partager le projet commun de tenter leur chance pour accéder à une nouvelle vie :

Les aventuriers furent donc l'illustration brutale de cette société [de colonisation] en elle-même exceptionnelle et retracer leur histoire c'est bien en recenser les particularités, c'est-à-dire la noblesse des uns ou la vertu des autres (de Grammont à Misson), le diabolisme d'un Lewis ou d'un Muñoz, le sadisme de Teach ou de Soto, mais aussi l'honneur et le courage de tous ceux qui s'y sont trempés, que l'aventure a vu naître ou mourir et que la littérature a voulu perpétuer²²¹.

De ce projet individuel, et même individualiste, découle une application – potentiellement opportuniste – qui s'inscrit dans la collectivité : si les flibustiers refusent les codes arbitraires imposés par une société d'ordres, ils n'en sont pas moins respectueux des règles qu'ils établissent entre eux dans leurs courses. Les chartes-parties, ou chasse-partie, qui « définissaient les règles de conduite lors de l'expédition ainsi que la répartition du butin à venir²²² », sont une sorte de contrat qui lie tous les participants de l'expédition flibustière par une forme de solidarité institutionnalisée. Du butin obtenu, un dixième sera systématiquement prélevé et retourné à l'amirauté ou au roi ayant autorisé l'expédition par le biais d'une lettre de marque²²³ ; cette redevance vient tempérer quelque peu la notion de refus de toute autorité séculière, mais c'est à ce prix que les flibustiers sont libres de leurs mouvements et qu'ils assurent leurs arrières :

Cette chasse-partie étant ainsi faite, elle est signée des capitaines et des députés qui en sont convenus au nom de l'équipage. Après, tous ceux de l'équipage s'associent deux à deux, afin de se solliciter l'un l'autre, en cas qu'ils fussent blessés ou tombassent malades. Pour cet effet, ils se passent un écrit sous seing privé, en forme de testament, où, s'il arrive que l'un

²²⁰ *Ibid.*

²²¹ *Ibid.*, p. 31.

²²² MOREAU, Jean-Pierre, *op. cit.*, 2006, p. 257.

²²³ *Ibid.*, p. 259.

des deux meure, il laisse à l'autre pouvoir de s'emparer de tout ce qu'il a. Quelquefois ces accords durent toujours entre eux, et quelquefois aussi ce n'est que pour le voyage²²⁴.

En plus d'assurer une répartition équitable des portions du butin avant l'expédition, la chasse-partie constitue également une sorte d'assurance sanitaire pour les flibustiers qui, en cas de blessure, sont indemnisés en fonction de leur préjudice : « Ajoutons que les blessures, jambes arrachées, bras ou mains sectionnés, omniprésentes dans l'imagerie hollywoodienne de la flibuste, étaient généralement indemnisées selon un barème établi dans la charte-partie²²⁵. » Sans entrer dans le détail de ces dispositions contractuelles, qui, bien qu'avérées historiquement, ont certainement fait l'objet de nombreux écarts dans la flibuste antillaise, retenons que ces pratiques élaborées contrastent avec les représentations d'une société flibustière qui se définirait par sa désorganisation complète et son absence totale de codes. Le fait qu'on ait souvent dit de la flibuste qu'il s'agissait d'une société égalitaire vient notamment du fait que l'individualisme de ceux qui la constituent « n'exclut pas la solidarité, à une époque où celle-ci n'est ni dans les mentalités ni donc dans les usages²²⁶. »

À bord du navire, toutes les décisions étaient prises collectivement et le capitaine, élu, pouvait être destitué en cas d'incompétence. De plus, les flibustiers pratiquaient le matelotage, c'est-à-dire qu'avant toute expédition, chacun s'associait avec un jeune matelot, qui s'engageait à l'assister fidèlement, à le soigner en cas de blessure, et qui, en cas de disparition de son maître, héritait de tous ses biens – si jamais il parvenait à en garder – et de ses parts de prises. S'ils convoitaient la même femme, ils tiraient au sort celui qui l'épouserait, tout en se partageant à l'amiable ses faveurs²²⁷.

La marginalisation de l'individu et du groupe s'effectue donc également par l'établissement de règles propres à cette société d'exception dont les acteurs se sont d'ailleurs surnommés « frères de [la] côte » : « Quand les aventuriers sont en mer, ils vivent avec une grande amitié les uns avec les autres. Tant qu'ils ont de quoi boire et manger, ils ne s'appellent que frères [...]»²²⁸. Dans un contexte où leur identité et les attaches de leur vie en Europe sont volontairement oubliées, cette fraternité, moins affective qu'économique, témoigne peut-être d'une dimension communautaire souhaitée et assumée :

²²⁴ EXQUEMELIN, Alexandre-Olivier, *op. cit.*, p. 177-178.

²²⁵ MOREAU, Jean-Pierre, *op. cit.*, 2006, p. 258.

²²⁶ MOTHEUX (LE), Geneviève, *op. cit.*, p. 5.

²²⁷ *Ibid.*, p. 6.

²²⁸ EXQUEMELIN, Alexandre-Olivier, *op. cit.*, p. 179.

Quoi qu'il en soit, il est indéniable qu'ils ont créé entre eux un compagnonnage régi par le droit coutumier, qui a toujours prévalu sur tous les règlements et lois, et qui les a fait passer d'une société très hiérarchisée comme l'était la société française, à une organisation où, bien que chacun soit son seul maître, la notion d'entraide n'était pas étrangère, ni celle du respect des engagements librement consentis²²⁹.

On peut donc affirmer que les flibustiers ont codifié les fondements d'une société d'exception reposant sur la liberté individuelle assurée par leur engagement et garantissant l'absence de tout assujettissement pouvant limiter leurs activités.

2.5.3.2 *Le matériel et le spirituel, le commun et le sublime*

Les traits dichotomiques qui caractérisent la figure du flibustier se manifestent aussi dans le cadre des rapports complexes qu'entretiennent les dimensions matérielle et spirituelle, omniprésentes dans l'univers flibustier. Alors que le partage du butin, qu'il soit constitué de métaux précieux ou, le plus souvent, de marchandises commerciales (tabac, tissus, poudre,...), génère une codification sociale basée sur des préoccupations essentiellement matérielles, le rapport à Dieu marque lui aussi profondément les pratiques et les représentations du flibustier. Le quotidien de ce dernier, régi par l'instabilité propre à une philosophie de l'instant présent, fait dire à Geneviève Le Motheux que les flibustiers sont adeptes de

deux philosophies antiques non complémentaires qui ont exercé une influence aux XVI^e et XVII^e siècles, l'épicurisme et le stoïcisme. En effet, tous mettent en pratique l'adage bien connu d'Horace *Carpe diem* : profite du jour qui passe, ce qui les rend très attachés aux biens matériels de ce monde, censés être les meilleurs dispensateurs des plaisirs. Mais, paradoxalement, par l'indifférence aux coups du sort, qu'ils sont dits manifester spontanément, ils témoignent en outre de la vertu essentielle prônée par le stoïcisme : la distance intérieure par rapport aux mêmes biens de ce monde, que la plupart des humains acquièrent si difficilement, si jamais ils y parviennent²³⁰.

Prêter aux flibustiers, qui n'étaient généralement ni philosophes ni poètes, l'application de préceptes philosophiques antiques peut paraître quelque peu surprenant, d'autant plus que l'image que l'on nous en propose ici semble déjà investie par le mythe. Cela n'empêche que la perception dichotomique du rapport au monde dépeinte par Exquemelin semble effectivement illustrer les deux tendances philosophiques en jeu :

²²⁹ MOTHEUX (LE), Geneviève, *op. cit.*, p. 6.

²³⁰ *Ibid.*, p. 3.

Cependant, ils ne se peuvent souffrir quand ils sont misérables et s'accrochent très bien lorsqu'ils sont heureux. Ils s'abandonnent aussi volontiers au travail qu'aux plaisirs, également endurcis à l'un et sensibles à l'autre, passent en un moment dans les conditions les plus opposées, car on les voit tantôt riches, tantôt pauvres, tantôt maîtres, tantôt esclaves, sans qu'ils se laissent abattre par leurs malheurs ni qu'ils sachent profiter de leur prospérité²³¹.

Cette relation à la vie matérielle et immatérielle pose la question de la spiritualité et du rapport à la religion. Celle-ci, nous l'avons dit, joue un rôle important au moment de la détermination historique du phénomène flibustier : l'amalgame espagnol entre flibustier et hérétique attribue aux aventuriers des caractéristiques surnaturelles, voire démoniaques. Or, qu'il soit protestant ou catholique, le flibustier ne semble jamais athée, au contraire : alors qu'il rejette toute autorité arbitraire européenne, le seul maître qu'il tolère reste Dieu²³² :

[...] un capitaine aventurier sera mieux obéi qu'aucun capitaine de guerre, sur un navire du roi. [...] On y prie Dieu lorsqu'on est prêt à faire le repas : les Français, comme catholiques, chantent le cantique de Zacharie, le *Magnificat* et le *Miserere*. Les Anglais, comme prétendus réformés, lisent un chapitre de la Bible ou du Nouveau Testament et chantent des psaumes²³³.

Si la barbarie dont les flibustiers sont capables contredit de toute évidence les valeurs chrétiennes de l'amour du prochain, les actes de violence qu'ils perpètrent ne sont toutefois pas le fait d'une absence de foi. La position du narrateur de l'*Histoire des aventuriers* quant aux gestes immoraux des flibustiers témoigne de procédés d'écriture liés à la constitution d'une figure acceptable. Dans leur double discours, entre historien neutre qui rapporte des faits et narrateur aux frontières du romanesque, les jugements moraux et la tendance à l'héroïsation des flibustiers se doivent de nuancer au mieux les actes impies des frères de la côte :

Comme ils sont braves, déterminés et intrépides, il n'y a ni fatigues ni dangers qui les arrêtent dans leurs courses ; et dans les combats ils ne songent qu'aux ennemis et à la victoire, tout cela pourtant dans l'espoir du gain, et jamais en vue de la gloire. Ils n'ont point de pays certain, leur patrie est partout où ils trouvent de quoi s'enrichir ; leur valeur est leur héritage. Ils sont tout à fait singuliers dans leur piété, car ils prient Dieu avec autant de dévotion, lorsqu'ils vont ravir le bien d'autrui, que s'ils le priaient de conserver le leur. Ce qu'il y a de plus précieux dans le monde ne leur coûte qu'à prendre, et quand ils l'ont pris, ils pensent

²³¹ EXQUEMELIN, Alexandre-Olivier, *op. cit.*, p. 175-176.

²³² MOTHEUX (LE), Geneviève, *op. cit.*, p. 3.

²³³ EXQUEMELIN, Alexandre-Olivier, *op. cit.*, p. 180.

qu'il leur appartient légitimement et l'emploient ensuite aussi mal qu'ils l'ont acquis, puisqu'ils prennent avec violence et répandent avec profusion²³⁴.

Le manichéisme au fondement de l'univers épique oppose donc le bien au mal, et les flibustiers n'incarnent pas systématiquement ni exclusivement l'un ou l'autre : « [...] Exquemelin fait des flibustiers le paradigme de la détermination et de l'audace, grâce à quoi il n'hésite pas à les assimiler aux héros les plus fameux de l'Antiquité²³⁵ », laquelle assimilation semble dédramatiser leur caractère barbare pourtant souvent mis en exergue. Ces vertus pousseraient nos flibustiers jusqu'aux frontières du sublime, soit « au dépassement des limites qui sont le plus souvent celles de l'humaine condition, mais qui sont de plus, dans ce contexte, celles du style moyen. On se souvient en effet que ce style est celui que l'adaptation du ton au sujet requiert pour rendre compte de faits relatifs à des personnages de naissance obscure, pour lesquels le "haut style" serait déplacé²³⁶. »

Cette dynamique d'héroïsation littéraire serait la première d'une longue série que Gérard A. Jaeger décline en plusieurs phases s'échelonnant du XVIII^e au XX^e siècle. Ce qui nous intéresse ici, c'est l'intention du narrateur d'élever les thèmes dont il traite à un niveau qui dépasse leur rôle proprement historique, par le biais d'un agencement complexe entre réalité et fiction, dans le respect des conventions littéraires propres à la fin du XVII^e siècle. *L'Histoire des aventuriers* nous montre à quel point le narrateur véhicule les représentations relatives aux flibustiers en vigueur à l'époque en les dépassant, ou en rendant possible un dépassement, notamment un jeu subtil de paradoxes, de dichotomies, d'ambiguïtés et de stratégies décelables dans son discours.

²³⁴ *Ibid.*, p. 175.

²³⁵ MOTHEUX (LE), Geneviève, *op. cit.*, p. 7.

²³⁶ *Ibid.*, p. 10.

Conclusion : la récupération de la marge

Flibuste, utopie et anarchisme

Dans l'*Histoire des aventuriers*, la société d'exception que constituent les flibustiers de papier serait fondée d'une part sur l'aspiration ultime aux libertés individuelles assurées par une fraternité marginale institutionnalisée et, d'autre part, sur le possible dépassement d'un certain nombre de limites telles la moralité, l'héroïsme ou l'humaine condition. Sur la base de traces historiques et d'événements-force, le romanesque récupère des données dont l'hyperbole est présentée comme vérité absolue, et ce d'autant plus quand la source de référence prétend s'inscrire dans une démarche historique dont la posture rhétorique rejette implacablement l'imagination. La rupture générique de notre texte amorce en quelque sorte la nature dichotomique du flibustier, de son ancrage historique complexe à son incursion dans l'imaginaire littéraire.

Les nombreuses ambivalences qu'incarne le flibustier s'inscrivent dans une dynamique dialectique double ; l'évanescence du flibustier historique facilite la modélisation d'un flibustier de papier aux traits fictionnalisants, laquelle figure romanesque compense les insuffisances du flibustier historique. Ainsi, la figure du flibustier se propose, en négatif, comme le double rassurant de l'acteur historique. Celui-ci, quant à lui, prête à son *alter ego* romanesque un squelette que l'imagination vient mettre en chair afin de le vivifier. Cette complémentarité ainsi schématisée ne répond pourtant pas à une systématique implacable et, nous l'avons dit, les dichotomies, ambivalences et contradictions intrinsèques au monde flibustier rendent difficile l'identification de ce qui est de l'ordre de l'historique et, respectivement, de celui du fictionnel. De ce mode binaire résulte une tierce dimension naviguant dans les parages du mythe.

Si l'*Histoire des aventuriers* semble entrouvrir une première porte sur le mythe flibustier, elle ne fait qu'inaugurer timidement une veine que d'autres textes alimenteront bien plus substantiellement. C'est ainsi qu'à partir de la société d'exception constituée par les flibustiers antillais censément décrite par Exquemelin se développe le mythe de la république flibustière²³⁷ ou pirate, et ce au XVIII^e puis au XIX^e siècle. *A General History of the Robberies*

²³⁷ PORRET, Michel, « Pirates », dans *Dictionnaire critique de l'utopie au temps des Lumières*, Baczkó, B., Porret, M. et Rosset, F., Genève, Georg, 2016, p. 979.

and Murders of the Most Notorious Pirates (1724) du capitaine Charles Johnson²³⁸ entérine la représentation d'une société pirate utopique que l'historien allemand Archenholtz recyclera dans sa *Geschichte der Flibustier* (1804) sous les traits de la « fameuse république flottante des Flibustiers²³⁹ ». Ces deux textes sont représentatifs d'une littérature qui érigera le mythe monumental d'une flibuste récupérée par des idéologies répondant aux contextes politiques de production : tantôt « pratique sociale du prolétariat flottant » menant « la guerre de classe contre les capitaines de bateau, les marchands et les agents du roi²⁴⁰ », tantôt sacralisation du « présentisme de la jouissance matérielle qui exclut l'épargne capitaliste²⁴¹ », le germe exquemelien est donc sublimé selon des tendances poussées à l'extrême.

L'utopie pirate de Johnson, *Libertalia*, cité insulaire idéale de l'océan Indien instituée par deux meneurs, Misson et Carracioli, met en scène des « matelots à la philosophie politique du “bien général“, du droit naturel de la fraternité et de la liberté devant l'“Être suprême “²⁴² » refusant toute oppression gouvernante au profit d'un code propre prônant « “Amour fraternel“, entente et harmonie, haine du “joug des tyrans“ et de tout “gouvernement“, justice, équité, amour sincère de l'“Être suprême“, opposition à l'esclavage, traitement “humain et généreux“ des prisonniers, conscience des “droits inaliénables et des charmes de la liberté“, légitime défense contre ceux qui “oseraient étiqueter son brave équipage du nom odieux de pirates“[...]”²⁴³ ». Paradoxalement, ce projet semble dépasser, voire renier, la notion de pirate et ce jusqu'au mot même chargé de le désigner, lequel constitue pourtant bel et bien l'origine de l'utopie en question. Le serpent se mordrait-il la queue, ou l'utopie du capitaine Johnson s'affranchirait-elle finalement du prétexte pirate pour exposer un fantôme social autrement moins romanesque ?

Roman d'État progressiste, le récit chimérique de *Libertalia* se lit comme le projet d'un renouveau politique sur le théâtre infini du « Nouveau monde » [...] Ce « Nouveau monde » égalitaire, fraternel et libertaire, celui que le capitaine huguenot Misson et son acolyte spinoziste Carracioli, deux insurgés en rupture de ban, avaient rêvé puis tenté de construire tant bien que mal dans l'hostilité de la jungle malgache pour échapper aux violences de l'Histoire, qui, *in fine*, anéantira le messianisme révolutionnaire de *Libertalia*. Malgré son

²³⁸ Que beaucoup de critiques considèrent comme un pseudonyme de Daniel Defoe, objet de controverse. *Ibid.*, p. 981.

²³⁹ *Ibid.*, p. 980.

²⁴⁰ *Ibid.*.

²⁴¹ *Ibid.*, p. 989.

²⁴² *Ibid.*, p. 994.

²⁴³ *Ibid.*.

immense retentissement symbolique dans l'imaginaire social qui excède sa dimension factuelle, l'utopie pirate est sombre car, à lire le capitaine Charles Johnson, elle a peu d'avenir²⁴⁴.

L'utopie insulaire de Libertalia périclite à cause des dangers extérieurs et des dissensions internes ; en cela, elle s'inscrit bien dans le genre utopique du XVIII^e siècle. Or, la récupération, au service d'une cause à tendance politique et philosophique, de la figure du flibustier ou du pirate est significative puisqu'elle profite des valeurs communautaires qu'Exquemelin attribue notamment à cette figure non sans les amplifier au point que l'utopisme pirate se substitue au collectivisme flibustier dans une logique de réappropriation symbolique et contextuelle.

Ainsi, le caractère révolté du flibustier fait de lui une icône universelle que de nombreuses causes peuvent brandir en étendard, faisant de nos personnages de papier tantôt des nihilistes, tantôt des « ambassadeurs vivants d'une émancipation possible²⁴⁵ », les mettant au service de causes individualistes, ou encore d'une « symbolique nationaliste²⁴⁶ ». Dans une dynamique jouant sur les similitudes, des mouvements politiques tels que l'anarchisme, le socialisme ou le terrorisme peuvent voir leurs causes affiliées à celles du flibustier. Cette récupération de la marge à l'extrême joue sur une symbolique évidente de légitimation que Gérard A. Jaeger et Yves Kergof nuancent au profit de la figure exquemeliennne :

« Si l'anarchie et le terrorisme portent des coups à la société, explique Yves Kergof, c'est pour la réformer, non pour s'en séparer. Leur utopie, ils ne la gardent pas pour eux, ils prétendent l'imposer au reste de l'humanité, ce qui est loin d'être le cas des pirates [...] Les uns et les autres constituent un ghetto, mais chez les révolutionnaires, il tend à la clandestinité, (tandis que) le pirate ne s'insurge pas, il prend congé [...]. Il ne représente pas une force négative de la société, comme le malfaiteur qui s'y répand, semblable à une moisissure. Il sort de la société, il ne collabore jamais. Il se taille une existence à lui, en marge. Il sait que son existence sera brève. Il s'en moque, pourvu qu'il la vive intensément²⁴⁷. »

« Il sort de la société », affirme Kergof, mais pour aller où ? Il semble que c'est justement à l'aune de cette énigme que la marge est récupérée : ainsi tour à tour vecteur du rêve

²⁴⁴ *Ibid.*, p. 1002.

²⁴⁵ JAEGER, Gérard A., *op. cit.*, 1987, p. 28.

²⁴⁶ *Ibid.*

²⁴⁷ *Ibid.*, cite KERGOFF, Yves, *Les Pirates. Vers la terre promise*, Paris, Balland, p. 47.

américain dont la figure du *cow-boy* prendra le relais, menace à la toute-puissance des institutions capitalistes sous les traits du pirate informatique ou simplement arpenteur hors-la-loi de la Corne de l’Afrique, les survivances symboliques du flibustier et du pirate hantent les époques, de *l’Odyssée* à *L’Île au trésor*, de *l’Histoire des aventuriers* à *Pirates des Caraïbes*, d’Abdul Hassan à Anonymous, de l’imagination à l’histoire, du divertissement à l’activisme idéologique.

Au XIX^e siècle, on observe une fécondité considérable en matière de fabrication de mythes – littéraires, historiques – que l’historiographie rattache généralement à une valorisation nationaliste, à une époque où l’identité nationale cherche à asseoir sa légitimité. Cette fécondité marquerait les débuts de ce que certains historiens allemands²⁴⁸ ont appelé *histotainment* : contractés en un néologisme, les mots « histoire » et « divertissement » induisent donc, par le biais de la consommation de masse, une histoire adaptée de manière à toucher un public aussi large que possible. Cinéma, séries et jeux vidéo sont autant de médiums qui permettent d’exploiter ce bien de consommation régi par des professionnels au profil double : historiens d’une part, animateurs et arrangeurs de mythes populaires de l’autre, chez lesquels on retrouve une hybridité manifeste. Celle-ci, à la limite de la schizophrénie, n’est pas sans nous rappeler, toutes proportions gardées, un certain chroniqueur flibustier de la fin du XVII^e siècle...

²⁴⁸ HARDWIG, Wolfgang, « Fiktive Zeitgeschichte? Literarische Erzählung, Geschichtswissenschaft und Erinnerungskultur in Deutschland », dans Konrad H. Jarausch, Martin Sabrow (Hg.), *Verletztes Gedächtnis. Erinnerungskultur und Zeitgeschichte im Konflikt*, Frankfurt, Campus 2002, p. 99-123.

Bibliographie

Corpus

- EXQUEMELIN, Alexandre-Olivier, *Histoire des aventuriers flibustiers*, établissement du texte par Ouellet, R. et Villiers, P., Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2002.

Littérature secondaire

- ARMAND, Guilhem, « Tempêtes, naufrages et pirates dans l'océan Indien : accidents réels ou péripéties fictives ? », *Travaux et documents*, n° 39, Université de la Réunion, 2011.
- BERTON-CHARRIÈRE, Danièle, JORRAND, Sophie, VÉNUAT, Monique (dir.), « Témoigner : flibuste, piraterie et autres courses : de la Renaissance aux Lumières » *Cahiers de l'équipe de recherche sur la Réforme et la Contre-Réforme*, n° 11, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2015.
- BRAUDEL, Fernand, « La longue durée », *Annales*, 1958, volume 13, n° 4, pp. 725-753.
- BRIAND, Catherine, « Étude comparative des traductions de l'*Histoire des aventuriers* d'A.-O. Exquemelin, histoire d'un palimpseste », mémoire de DEA, François Moureau (dir.), Université de Paris IV Sorbonne, 2004.
- BUTEL, Paul, *Les Caraïbes au temps des flibustiers*, Paris, Aubier Montaigne, 1982.
- CAMUS, Michel-Christian, *L'île de la Tortue au cœur de la flibuste*, préface de Pierre Pluchon, Paris, L'Harmattan, 1997.
- « Une note critique à propos d'Exquemelin », dans *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 77, n° 286, 1er trimestre 1990. pp. 79-90. URL :

http://www.persee.fr/doc/outr_0300-9513_1990_num_77_286_2762 (page consultée le 5 février 2018).

- COGARD, Karl, « Le portrait mondain, « un nouveau genre d'écriture ». Le cas de Divers Portraits (1659) », *Dix-septième siècle*, 2006/3, n° 232, pp. 411-432, URL : https://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=DSS_063_0411 (page consultée le 29 janvier 2018).
- COMPAGNON, Antoine, *Le démon de la théorie*, Paris, Seuil, 2001.
- DEFOE, Daniel, *Histoire générale des plus fameux pirates*, t. II, *Le grand rêve fibustier*, préface de Le Bris, M., Paris, Phébus, 1990.
- DIDEROT et D'ALEMBERT, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Briasson, David l'Aîné, Le Breton, Durand, 1751-1772.
- DUCHET, Michèle, *Diderot et l'Histoire des deux Indes, ou l'écriture fragmentaire*, A.-G Nizet, Paris, 1978.
- FORESTIER, Georges et BURY, Emmanuel, « XVII^e siècle », dans TADIÉ, Jean-Yves (dir.), *La littérature française I. Dynamique et histoire*, Paris, Gallimard, 2007.
- GANNIER, Odile, *Le roman maritime. Émergence d'un genre en Occident*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2011.
- *Les manuscrits retrouvés dans une vieille malle peuvent-ils encore être authentiques ? Le cas des Cahiers de Le Golif, dit Borgnefesse, capitaine de flibuste*, Fabula, *L'Effet de la fiction*, mars 2001, URL : <http://www.fabula.org/effet/interventions/10.php>, (page consultée le 15 janvier 2018.)
- GOLIF (LE), Louis-Adhémar-Timothee, *Cahiers de Louis-Adhémar-Timothee Le Golif, dit Borgnefesse, capitaine de la flibuste*, publication par Alaux, G. et présentation par t'Serstevens, A., Paris, Grasset, 2003.

- GREIMAS, Algirdas Julien, « Éléments pour une théorie de l'interprétation du récit mythique », *Communications*, vol. 8, n° 8, 1966, pp. 28-59.
- HARDWIG, Wolfgang, « Fiktive Zeitgeschichte? Literarische Erzählung, Geschichtswissenschaft und Erinnerungskultur in Deutschland », dans Konrad H. Jarausch, Martin Sabrow (Hg.), *Verletztes Gedächtnis. Erinnerungskultur und Zeitgeschichte im Konflikt*, Frankfurt, Campus 2002, pp. 99-123.
- HARVEY, Sara, « Quand un flibustier témoigne de son expérience : Guillaume Coppier (1645), Alexandre-Olivier Exquemelin (1678), Raveneau de Lussan (1688), dans Berton-Charrière, D., Jorrand, S., Vénuat, M. (dir.), « Témoigner : flibuste, piraterie et autres courses : de la Renaissance aux Lumières », *Cahiers de l'équipe de recherche sur la Réforme et la Contre-Réforme*, n° 11, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2015, pp. 57-73.
- JAEGER, Gérard A., « Aux origines de la littérature flibustière, Le "héros" du *Mercure américain* (1678) », dans Lestringant, F. (dir.), *La France-Amérique (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Honoré Champion, 1998, pp. 449-462.
- *Le pirate, sa vie, son œuvre. Entretiens avec Gilles Lapouge et Patrice Freydieu de France Culture*, Cagnes-sur-mer, Office de la Piraterie, 1995.
- *Pirates, flibustiers et corsaires, histoire et légendes d'une société d'exception*, Avignon, Aubanel, 1987.
- LAPOUGE, Gilles, *Les pirates. Forbans, flibustiers, boucaniers et autres gueux de mer*, Paris, Phébus, 1987.
- *Utopie et civilisations*, Paris, Albin Michel, 1991.
- LE BRIS, Michel et SERNA, Virginie (dir.), *Pirates et flibustiers des Caraïbes*, Paris, Hoëbeke, 2001.

- LESTRINGANT, Frank (dir.), *La France-Amérique (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Honoré Champion, 1998.
- LUSSAN (DE), Raveneau, *Journal du voyage fait à la mer du Sud, avec les flibustiers de l'Amérique en 1684 & années suivantes*, Paris, Jean-Baptiste Coignard, 1689.
- LYOTARD, Jean-François, *La condition postmoderne : rapport sur le savoir*, Paris, Minuit, 2002.
- MOREAU, Jean-Pierre, *Pirates. Flibuste et piraterie dans la Caraïbe et les mers du sud (1522-1725)*, Paris, Tallandier, 2006.
 - « La course ou flibuste dans les Antilles, seconde période (1600-1630) », dans Lestringant, F. (dir.), *La France-Amérique (XVI^e-XVIII^e siècles)*, op. cit., pp. 259-273.
- MOTHEUX (LE), Geneviève, « Histoire des Aventuriers qui se sont signalés dans les Indes. Les raisons d'un mythe », *Astrolabe, Centre de recherche sur la littérature de voyage*, Université Clermont Auvergne, Juillet-Août 2008, URL : <http://www.crlv.org/astrolabe/juilletao%C3%BBt-2008/%C2%AB-histoire-des-avanturiers-qui-se-sont-signal%C3%A9s-dans-les-indes-%C2%BB> (page consultée le 2 février 2018).
- OUELLET, Réal « Fiction et réalité dans *Nouvelles de l'Amérique* (anonyme, 1678) et *l'Histoire des aventuriers* (1686) d'Exquemelin », dans Requemora, S. et Linon-Chipon, S. (dir.), *Les Tyrans de la mer : pirates, corsaires et flibustiers*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, et Québec, Septentrion, 2002, pp. 281-294.
 - « Un grand classique de la flibuste : l'*Histoire des aventuriers* d'Exquemelin », *Neptunia*, décembre 2001, pp. 23-29.
- OUELLET, Réal et VILLIERS Patrick, « Introduction », dans Exquemelin, A.-O., *Histoire des aventuriers flibustiers*, op. cit., Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2002, pp. 9-45.

- PIGNET, Henri, *Alexandre Olivier Exquemelin, chirurgien des aventuriers (1646-1707 ?)*, thèse en médecine, Université de Montpellier, Imprimerie de la Presse, 1939.
- PORRET, Michel, « Pirates », dans *Dictionnaire critique de l'utopie au temps des Lumières*, Bronislaw Baczko, Michel Porret et François Rosset (dir.), Genève, Georg, 2016.
- RACAULT, Jean-Michel, *Nulle part et ses horizons : voyage aux confins de l'utopie littéraire classique (1657-1802)*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2003.
- RAYNAL, Guillaume-Thomas, « flibustiers » dans Raynal, G.-T., *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, édition critique, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2010.
- REQUEMORA, Sylvie et LINON-CHIPON, Sophie (dir.), *Les Tyrans de la mer : pirates, corsaires et flibustiers*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, et Québec, Septentrion, 2002.
- SCHLANGER, Judith, *Présence des œuvres perdues*, Paris, Hermann, 2010.
- TADIÉ, Jean-Yves (dir.), *La littérature française I. Dynamique et histoire.*, Paris, Gallimard, 2007.
- « Baroque », *Trésor de la Langue Française Informatisé (TLFi)*, Nancy, CNRS, ATILF (Analyse et traitement informatique de la langue française), UMR CNRS-Université Nancy 2, URL : <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=3693320295> (page consultée le 4 février 2018).

- TURCAN, Isabelle, « Les corsaires et flibustiers de la lexicographie française », dans Requemora, S. et Linon-Chipon, S. (dir.), *Les Tyrans de la mer : pirates, corsaires et flibustiers*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, et Québec, Septentrion, 2002, pp. 13-42.
- VILLIERS, Patrick et DUTEIL, Jean-Pierre, *L'Europe, la mer et les colonies, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Hachette, 1997.
- VOLTAIRE, article « Flibustiers », *Dictionnaire philosophique*, dans *Œuvres complètes*, Paris, Garnier Frères, 1879, t. XIX, p. 452-454.
- VRIJMAN, M. « L'identité d'Exquemelin. Les premières éditions de l'*Histoire des aventuriers* », Comité des travaux historiques et scientifiques, *Bulletin de la section géographie*, 1933, pp. 43-57.
- WEBER, Anne-Gaëlle, *A beau mentir qui vient de loin. Savants, voyageurs et romanciers au XIX^e siècle*, Paris, Honoré Champion, Bibliothèque de littérature générale et comparée, 2004.
- ZELLER, Gaston, « Vie aventureuse des classes sociales supérieures en France sous l'Ancien Régime : brigandage et piraterie », dans *Cahiers internationaux de Sociologie*, PUF, Nouvelle série, vol. 28, 1964, pp. 13-22, <http://www.jstor.org/stable/40689081> (consulté le 15 février 2016).

Illustration de la page de titre

- Signature d'Alexandre-Olivier Exquemelin sur une procuration du 23 avril 1674, Gemeentearchief, Amsterdam, f. 911-912. EXQUEMELIN, Alexandre-Olivier, *Histoire des aventuriers flibustiers*, établissement du texte par Ouellet, R. et Villiers, P., Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2002, p. 531.